

## Intervention armée en Chine : l'expédition internationale de 1900-1901

Jean-François Brun

---



**Édition électronique**

URL : <http://rha.revues.org/6914>  
ISBN : 978-2-8218-0528-6  
ISSN : 1965-0779

**Éditeur**

Service historique de la Défense

**Édition imprimée**

Date de publication : 15 mars 2010  
Pagination : 14-45  
ISSN : 0035-3299

**Référence électronique**

Jean-François Brun, « Intervention armée en Chine : l'expédition internationale de 1900-1901 », *Revue historique des armées* [En ligne], 258 | 2010, mis en ligne le 02 mars 2010, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://rha.revues.org/6914>

---

Ce document a été généré automatiquement le 30 septembre 2016.

---

# *Intervention armée en Chine : l'expédition internationale de 1900-1901*

Jean-François Brun

---

- 1 À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la conquête coloniale est pratiquement achevée, faute essentiellement de territoires susceptibles d'appropriation. Les pays industrialisés recourent alors à une forme d'impérialisme économique, cherchant à s'assurer des marchés ou à contrôler au moins partiellement des sources de revenus telles que les douanes ou les réseaux ferroviaires. Cette stratégie, sciemment conduite au détriment des Empires ottoman et chinois, permet de garantir la fiabilité des emprunts ou des indemnités de guerre dont ces derniers sont débiteurs. L'expédition internationale de 1900-1901 s'inscrit dans ce contexte général, où la force armée constitue l'outil coercitif indispensable pour faire triompher des ambitions avant tout financières ou marchandes.

## **Réponse militaire à une situation de crise**

- 2 L'envoi d'un corps expéditionnaire multinational en 1900-1901 représente le point d'aboutissement d'un long processus d'empiètements au détriment de la souveraineté du « Céleste Empire ». Tout débute au XVIII<sup>e</sup> siècle, lorsque s'instaure un commerce régulier (et très réglementé) avec les Européens. Très rapidement, en dépit de leur interdiction officielle en 1729, les importations anglaises d'opium (substance jusque-là réservée en Chine à un usage médical) sont systématiquement développées à partir de 1816, ce qui entraîne presque immédiatement un déficit de la balance commerciale. Conscient de ce déséquilibre, Pékin tente, en 1839, de prohiber totalement cette drogue. Un conflit sino-britannique, la « première guerre de l'opium », éclate alors. Vainqueur, le Royaume-Uni obtient l'ouverture de quelques ports à son commerce, bientôt imité par d'autres puissances occidentales. De son côté, confronté à une série de révoltes intérieures, ayant échoué dans sa tentative de moderniser ses structures économiques, miné par l'archaïsme de son système politique bureaucratique, vaincu lors de guerres extérieures (notamment

par les Franco-Britanniques en 1860 ou le Japon en 1895), l'Empire chinois voit sa souveraineté progressivement grignotée dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, tant par la France ou la Grande-Bretagne que par ses deux puissants voisins, la Russie et le Japon, qui mènent une véritable stratégie territoriale en Asie.

- 3 Débute en 1895 le « *break-up of China* », le « dépeçement ». La Chine doit consentir de nouveaux privilèges, parfois exorbitants, aux Européens, sous la forme d'emprunts d'État, de concession de « *territoires à bail* »<sup>1</sup>, d'exploitations minières, de voies ferrées à construire ou de compagnies de navigation fluviale (l'année 1898 ayant vu l'ouverture à la navigation européenne de toutes les eaux intérieures). Par ailleurs, les marchandises étrangères sont totalement exemptées des droits et taxes qui pénalisent le commerce chinois. Toutes innovations qui permettent à la pénétration économique extranationale de dépasser la région littorale, seule accessible jusqu'alors par le biais des villes ou ports officiellement ouverts (45 en 1899). La Chine abrite de ce fait, en pratique, des aires « d'influence économique » allemande, russe, britannique, française, dont les profits s'avèrent suffisamment prometteurs pour que ces quatre puissances s'efforcent d'éviter l'implantation de deux concurrents potentiels, les États-Unis et le Japon.
- 4 Quoique conservant les formes extérieures de l'indépendance, l'Empire chinois perd ainsi toute souveraineté sur une partie de son espace intérieur. De plus, il subit à la fois une emprise économique, concrétisée notamment par le déficit des échanges ou l'installation d'entreprises étrangères, et une menace militaire représentée par les flottes de guerre croisant le long de ses côtes ou l'existence de troupes cantonnées à ses frontières et prêtes à intervenir si nécessaire. Fait notable, seuls les États-Unis refusent de participer à cette prise de possession déguisée, au nom du principe de la « *porte ouverte* »<sup>2</sup>.
- 5 La crise à l'origine de l'intervention armée de 1900-1901 s'ouvre dans ce contexte. Une tentative de réforme, destinée à moderniser le pays, menée par l'empereur héritier Kouang-Sou de juin à septembre 1898, échoue face à l'opposition de l'impératrice mère Tseu-Hi, qui sort de l'affrontement détentrice de l'ensemble des pouvoirs et décidée à résister désormais à tout nouvel empiètement économique ou militaire. Le durcissement politique de Pékin ne saurait se comprendre, toutefois, sans le renforcement du courant nationaliste, et donc en l'occurrence xénophobe, véhiculé par les sociétés secrètes. En 1899, l'une d'entre elles, les Boxers<sup>3</sup>, entreprend de s'attaquer aux Chinois chrétiens, aux boutiques vendant des produits importés, aux missionnaires et autres Occidentaux isolés sur les chantiers de construction. Les mesures gouvernementales destinées à réprimer les troubles s'avèrent, sans surprise, tout à fait inefficaces. À partir d'avril 1900, les agressions se multiplient et la révolte s'étend dans la province du Petchili (qui abrite Pékin), mais touche également le Sud, notamment la région de Canton, ainsi que la Mandchourie. Bientôt, des bandes armées remontent vers Pékin et Tien-Tsin<sup>4</sup>, détruisant lignes télégraphiques et installations ferroviaires. Face au danger, les Européens dispersés dans toute la zone gagnent l'un ou l'autre de ces centres urbains tandis que les Russes évacuent Moukden. La situation s'avère néanmoins suffisamment critique pour que, le 29 mai, les diplomates demandent du secours à leurs forces navales respectives stationnées en Extrême-Orient. Chaque nation débarque alors un détachement de marins, au total un peu plus de 2 500, dont moins du cinquième gagne Pékin afin de défendre les légations<sup>5</sup> et le Peh-Tang où sont réfugiés Occidentaux et Chinois christianisés.
- 6 Cette remise en cause de l'ingérence occidentale paraît suffisamment grave aux puissances européennes pour justifier, de concert avec les États-Unis et le Japon, une réaction armée de grande ampleur. La première phase avait été marquée par

l'engagement des forces navales présentes en Chine. La deuxième voit l'intervention d'unités terrestres étrangères stationnées en Asie (notamment aux Indes pour l'Angleterre et en Indochine pour la France), qui débarquent en Chine quelques semaines après le début des troubles. La troisième phase enfin se caractérise par la mise sur pied en Europe d'un puissant corps expéditionnaire qui débarque en Chine à l'automne 1900. En fait, à partir du moment où des troupes des armées de terre opèrent dans le Petchili, dès la deuxième phase donc, les flottes assurent essentiellement l'évacuation des malades et des blessés, ainsi que le soutien logistique des forces (les flux s'établissant à partir de l'Indochine, de Shanghai ou de Nagasaki jusqu'au port de Takou, fenêtre maritime du Petchili).

- 7 La campagne militaire proprement dite est extrêmement brève, les combats se déroulant pratiquement du début juin à la mi-août 1900 dans une zone très restreinte à l'échelle chinoise, une partie du Petchili. Les ressortissants étrangers, renforcés des marins et de près de 2 500 convertis chinois, soutiennent un véritable siège dans le quartier des ambassades (cette action étant traditionnellement désignée sous le terme des « 55 jours de Pékin »), tandis qu'une colonne de secours dirigée par l'amiral anglais Seymour s'efforce en vain, à partir du 10 juin, de les délivrer. Parallèlement, les premiers renforts européens commencent à arriver et gagnent immédiatement Tien-Tsin. La garnison internationale y résiste en effet aux Boxers et à l'armée régulière chinoise, renforcée le 26 juin par la colonne Seymour, contrainte de rebrousser chemin. De leur côté, maîtresses dès le 17 juin du port de Takou et de la gare toute proche de Tong-Kou, les marines étrangères disposent d'une base logistique et contrôlent le point de départ des voies de communication vers la capitale ou vers les bases russes du Liao-Dong. Tenant fort logiquement cette attaque pour un acte de guerre, l'Empire chinois entreprend quant à lui de coordonner les actions de son armée régulière (totalement anachronique en termes d'équipement et d'entraînement) avec celles des Boxers.
- 8 Soucieuses de répondre au plus vite à la menace, la France et l'Angleterre avaient immédiatement envoyé une partie de leurs forces cantonnées en Asie, imitées aussitôt par la Russie, le Japon et les États-Unis. Quelques unités débarquent ainsi dès le 1<sup>er</sup> juillet. L'objectif est parfaitement évident. Le corps expéditionnaire international doit s'emparer de Pékin et contraindre le gouvernement impérial à négocier. À partir du 13 juillet, ses unités s'avèrent suffisamment nombreuses pour prendre l'offensive et contrôler la totalité de Tien-Tsin le lendemain. Dès ce moment, l'impératrice modifie sa position officielle : elle décrète la protection des légations (ce qui transforme officiellement les Boxers en rebelles) tandis que s'instaure une trêve plus ou moins bien respectée. Le 5 août, 20 000 hommes entament leur marche vers Pékin, en suivant les deux rives du Pei-Ho, repoussant inexorablement les forces chinoises. La progression manque cependant de cohésion, faute d'un commandement unique. Les divers témoignages soulignent unanimement que chaque contingent agit quasiment de façon autonome. La faiblesse de l'adversaire seule évite que ce comportement individualiste n'aboutisse à une catastrophe militaire. Le 14, les premiers éléments du corps expéditionnaire pénètrent dans la capitale, totalement conquise le 16. Tseu-Hi et Kouang-Sou se sont réfugiés dans l'intérieur de l'Empire et la guerre apparaît virtuellement terminée, bien que la majeure partie des troupes étrangères n'ait pas encore rejoint le théâtre d'opérations. Le « Talleyrand chinois », Li Hungchang, chargé de négocier pour permettre au gouvernement impérial de sortir de l'impasse dans laquelle il s'est fourvoyé, décide de plier devant la pression extérieure. Dès septembre, plusieurs proclamations officielles

enjoignent à la population et aux autorités locales de reprendre le cours de leurs activités habituelles et de pourchasser les Boxers. De son côté, l'armée régulière chinoise cède ses positions sans combattre, lutte contre les insurgés entre Pékin et Pao-Ting-Fou, puis se retire aux limites de la province du Petchili, au-delà de la Grande Muraille.

## Le corps expéditionnaire international : des contingents autonomes

- 9 Les délais de mise sur pied d'une force militaire importante amènent cette dernière à débarquer en Chine en septembre seulement, alors que les hostilités ont cessé. Leur mission se trouve de fait modifiée. Il s'agira désormais de maintenir un contingent suffisamment puissant pour amener le gouvernement chinois à traiter (et à accepter un renforcement de la mainmise étrangère sur le pays), tout en luttant contre les dernières bandes boxers.
- 10 L'expédition se pare néanmoins de principes moraux destinés à justifier son « droit d'ingérence ». Les diverses puissances s'appuient en effet sur le concept « d'intervention d'humanité », dont Antoine Rougier donnera une définition juridique précise en 1910. Le premier exemple concret d'application de cette théorie demeure la participation de la France, de l'Angleterre et de la Russie à la guerre d'indépendance grecque. Vient ensuite l'affaire de Syrie en 1860. Plus globalement, le traité de Berlin du 13 juillet 1878 impose à l'Empire ottoman un contrôle permanent du « concert européen » (c'est-à-dire des principaux États d'Europe) sur tous ses actes d'administration intérieure. Cela revient à consacrer juridiquement le pouvoir d'ingérence des gouvernements signataires toutes les fois qu'il s'agit de garantir un minimum de droits aux habitants de la Turquie d'Europe, notamment quant à la liberté religieuse. L'intervention d'humanité devient dès lors une base du droit public spécial régissant les rapports de l'Europe et de l'Empire ottoman.
- 11 Sur un plan plus conceptuel, qui touche à la philosophie du droit, la notion d'intervention d'humanité, comme d'ailleurs celle de droit d'ingérence, percute de plein fouet la conception juridique selon laquelle l'indépendance et la souveraineté constituent deux des critères permettant de définir un État (ce qui interdit théoriquement toute immixtion dans les affaires intérieures de ce dernier, sauf à entrer en guerre avec lui). L'un des principaux critères de validité d'une intervention d'humanité demeure néanmoins le désintéressement. Si cela semble être le cas en 1827, ou encore en 1860 en Syrie, un certain nombre de médiations ou d'expéditions militaires ont en revanche obéi également (on n'ose dire surtout) à des motifs politiques ou économiques, l'argument moral devenant alors un alibi commode pour masquer la préservation d'intérêts nationaux. On peut évoquer à ce propos l'attitude russe à l'égard de l'Empire ottoman (en 1877), l'intervention anglaise en Égypte (en 1882), la menace de débarquement anglais dans les Dardanelles à la suite de massacres touchant la population arménienne (en 1897) ou encore l'attitude des États-Unis envers l'Espagne avec la question de Cuba (en 1895-1898). L'action concertée contre la Chine entre bien évidemment dans cette dernière catégorie, la préservation d'intérêts économiques (assortie parfois d'ambitions territoriales) s'avérant primordiale.
- 12 Fort de cet arrière-plan juridique aussi commode que moralement satisfaisant, états-majors politiques et militaires peuvent travailler à la mise sur pied du corps international. En l'absence d'une quelconque autorité morale plus ou moins régulatrice

(puisque la SDN ou l'ONU n'existent pas), chaque pays met sur pied sa propre force, sans véritable concertation avec ses « concurrents-partenaires ». L'important, pour chacun, est d'être présent afin de protéger ses intérêts nationaux en Chine et d'en assurer l'expansion ultérieure. Ce qui peut aller jusqu'à l'exclusion d'une puissance secondaire. Ainsi, la Belgique avait offert de fournir un bataillon (47 officiers, 675 sous-officiers et soldats) au corps expéditionnaire, mais le gouvernement allemand s'y opposa fermement. Si bien qu'en dépit de l'existence de liens économiques réels, notamment dans le domaine ferroviaire, la Belgique sera absente de la coalition.

- 13 Cette concurrence de fait explique l'absence de commandement unifié, qui constitue une évidente faiblesse en termes d'efficacité militaire, mais s'avère courante dans le cadre d'une coalition. Le 12 juillet 1900, le ministre des Affaires étrangères russe avait bien proposé aux autres puissances de régler cette question par l'institution d'un Conseil de guerre composé des commandants de chaque contingent présent en Chine. Cependant, début août, Guillaume II, après avoir consulté les États partenaires, nomme de sa propre initiative, sans attendre la réponse de ces derniers, un maréchal allemand, le comte Alfred von Waldersee, « *commandant en chef du corps expéditionnaire international* ». Il l'investit de pouvoirs couvrant aussi bien la direction des opérations, la répartition, le mouvement et le stationnement des troupes que les mesures de protection à appliquer. Ce fait du prince (que le Kaiser espère imposer par le seul jeu des mécanismes hiérarchiques militaires dans la mesure où Waldersee est théoriquement le plus élevé en dignité des chefs militaires présents) n'est bien évidemment pas accepté par les autres puissances souveraines. La France, par exemple, indique à Berlin que le corps français conservera son autonomie, mais qu'une liaison sera assurée avec le maréchal von Waldersee. Les autres nations font de même. Le général russe Linevitch précise de son côté que, conformément aux instructions de Saint-Pétersbourg, l'action du maréchal ne peut s'exercer que sur les troupes russes stationnées en Mandchourie. Dans le cours de l'expédition elle-même, chaque contingent continue à jouer son jeu. Ainsi, Américains et Japonais refusent de participer aux opérations militaires dans la région de Pao-Ting-Fou et aux missions de reconnaissance à longue distance jusqu'à la Grande Muraille. Bref, la négociation permanente, clé ou tare des armées de coalition, représente une nécessité constante en Chine, ce qui explique le décousu de certaines manœuvres militaires. Les *Souvenirs* du caporal Silbermann <sup>6</sup> demeurent sans ambiguïté à cet égard :

« Pour qui n'a pas assisté à cette campagne, il serait difficile de se faire une idée de la rivalité qui régnait entre les alliés. Ainsi, au commencement du mois d'octobre, une colonne composée de Français, d'Allemands, d'Anglais, d'Italiens, et commandée par un général anglais [Gasalee], reçut la mission précise d'occuper Pao-Ting-Fou et les Tombeaux impériaux. Mais, à Chou-Tchéou, les troupes des diverses nations se séparèrent sans crier gare du chef de la colonne ; chacune prit une route différente avec l'intention d'éclipser le voisin, cherchant par des sentiers plus ou moins praticables à arriver la première, soit à Pao-Ting-Fou, soit aux Tombeaux ; personne ne s'occupait plus du général anglais et le commandement de la colonne restait littéralement en panne. Le combat du 29 octobre, où les Allemands trouvèrent bon d'aller jusqu'à la Grande Muraille de Chine et où les réguliers les attaquèrent, fut la conséquence de cette rivalité singulière et conduisit du reste à verser du sang inutilement. Après ce combat, les Allemands reprirent le chemin de Pékin sans s'occuper de personne. Voilà ce qu'on a appelé le concert des puissances en Chine ! »

- 14 Dépourvus de tout accord les intégrant au sein d'une alliance militaire (à la différence par exemple des forces qui participent aux opérations de l'OTAN), les divers États demeurent

maîtres des modalités de leur action, d'où une variation constante des effectifs ou encore la signature de traités particuliers avec le gouvernement impérial. L'accord anglo-allemand du 16 octobre 1900, qui pose le principe de l'ouverture des ports fluviaux et maritimes de la Chine à tous les étrangers, est typique à cet égard. Il crée en effet un fossé entre, d'une part, les puissances occidentales qui donnent la priorité aux ambitions économiques et, d'autre part, la Russie et le Japon, toujours guidés par leur volonté d'appropriation territoriale.

- 15 Les divers témoignages, quoique divergents, permettent néanmoins de déterminer un ordre de grandeur fiable. Le chef du contingent français, le général Voyron, fournit à cet égard des informations particulièrement intéressantes <sup>7</sup> :

« Il n'a pas été possible de se procurer des renseignements absolument précis sur les effectifs envoyés au Pé-Tchéli par les différentes puissances. D'après les renseignements recueillis par les amiraux en rade de Takou, les effectifs mis à terre sur ce point, au moment de l'arrivée du général commandant en chef [Waldersee], c'est-à-dire au 21 septembre, étaient approximativement [de 68 000 hommes] (...). Mais, à cette date du 21 septembre, une notable fraction du corps expéditionnaire japonais avait déjà été embarquée pour le Japon et la plus grande partie des troupes russes et des troupes américaines se préparaient à quitter le Pé-Tchéli ; d'autre part, la plus grande partie des corps expéditionnaires français et allemand et quelques détachements des troupes anglaises étaient encore en route pour l'Extrême-Orient. » <sup>8</sup>

- 16 Une seconde estimation, du 22 septembre, fait état d'un total de 107 300 hommes (22 500 Allemands, 22 000 Japonais, 20 000 Anglais, 18 000 Russes, 17 000 Français, 5 100 Américains, 2 200 Italiens et 500 Autrichiens)<sup>9</sup>. Une note récapitulative du ministère français<sup>10</sup> aboutit quant à elle à un total de 105 000 hommes au 1<sup>er</sup> octobre 1900. Mais l'on s'aperçoit que cette compilation oublie totalement le corps expéditionnaire des États-Unis !

- 17 En réalité, la composition du corps expéditionnaire ne cesse d'évoluer au fil des mois et des choix géopolitiques des diverses puissances. Une fois encore, Silbermann <sup>11</sup> offre une approche de la réalité telle qu'elle fut ressentie par le combattant de la base :

« On n'a jamais pu savoir exactement l'effectif des troupes alliées en Chine à cause de leurs déplacements continuels. Les uns arrivaient, d'autres partaient. Cependant, au mois d'octobre, on estimait l'effectif des Français à 17 500 hommes, des Allemands à 19 600, des Anglais à 14 500, des Italiens à 2 000, des Américains à 1 600 et des Espagnols [sic !] à 1 000 ; soit un total de 84 200 hommes. Après la campagne, une partie de l'armée russe regagna Port-Arthur. Des réserves furent laissées par la France en Indo-Chine ; par l'Amérique, aux Philippines ; par les Anglais et les Allemands à Hong-Kong et à Kiao-Tchéou. Les Russes eurent en outre des troupes mobilisées à Port-Arthur, prêtes à accourir au premier signal. Les Japonais prirent des mesures analogues. Enfin les Russes envoyèrent des troupes occuper provisoirement la Mandchourie. »

- 18 Quoiqu'il en soit, les données s'avèrent suffisamment concordantes pour estimer que, de la fin septembre 1900 à juin 1901, le total des contingents étrangers en Chine a varié entre 100 000 et 110 000 hommes, coolies non compris.



## La force d'intervention française : une composition subtilement agencée

- 19 Les opérations menées de mai à septembre 1900 avaient été le fait de marins tirés de l'escadre alors présente en Chine (12 officiers et 365 officiers mariniers et matelots) ou de militaires de l'infanterie et de l'artillerie de marine venus en toute hâte du Tonkin et de Cochinchine (64 officiers, 66 sous-officiers, 2 309 caporaux ou soldats)<sup>12</sup>. Ces troupes d'avant-garde regagnent cependant en grande partie, début octobre, leurs bâtiments ou leurs garnisons indochinoises (sauf les blessés, éclopés ou rapatriables en fin de séjour qui rejoignent la France)<sup>13</sup>. Elles sont remplacées par le corps expéditionnaire mis sur pied à partir de juillet 1900 et qui, deux mois plus tard, en septembre, se compose théoriquement de 16 bataillons d'infanterie (13 130 hommes), 2 escadrons de cavalerie et 50 pièces d'artillerie, auxquels s'ajoutent les unités spécialisées nécessaires au soutien des combattants proprement dits. Au 1<sup>er</sup> janvier 1901<sup>14</sup>, le contingent français compte 696 officiers et 17 310 sous-officiers ou soldats, disposant de 1 100 chevaux et de 2 326 animaux de trait. Toutefois, un mois plus tard, l'effectif a légèrement diminué et ne représente plus que 623 officiers, 16 652 sous-officiers et soldats, 500 chevaux et 2 000 mulets<sup>15</sup>.
- 20 L'envoi d'une force équivalente à une grosse division d'infanterie n'était pas chose aisée. L'armée française est en effet forte à l'époque de 500 000 hommes environ, en majeure partie appelés du contingent. Hormis quelques régiments entièrement professionnalisés, notamment la Légion étrangère ou une partie de l'artillerie et de l'infanterie de marine, soldats et cadres de métier sont disséminés au sein des diverses unités, si bien qu'il n'existe pas de groupement préalablement organisé, à même de former l'ossature d'un corps expéditionnaire<sup>16</sup>. D'où la nécessité de constituer de toutes pièces une force d'intervention, lorsque le besoin s'en fait sentir, en recourant notamment au volontariat parmi les appelés ou les réservistes (ce qui permet de ne pas désorganiser le dispositif d'ensemble de l'armée française en métropole, soigneusement agencé en vue d'un conflit européen, essentiellement face à l'Allemagne, éventuellement épaulée par l'Italie). Techniquement, cela revient à mettre sur pied des unités provisoires à base de volontaires, tels les 200<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne et 40<sup>e</sup> bataillon de chasseurs de la conquête de Madagascar. De 1881 à 1912, cinq grands corps expéditionnaires sont ainsi formés en vue de conquérir la Tunisie, le Tonkin, Madagascar et le Maroc, sans oublier la participation à l'expédition de Chine. Pour cette dernière ont été exclues les candidatures des hommes malingres, libérables en 1900, n'ayant pas six mois de service ou âgés de moins de 21 ans. Ont été retenus en revanche les volontaires n'entrant pas dans le cadre de l'une de ces quatre conditions rédhibitoires, les appelés de la classe 1896 libérables en septembre 1900 mais ayant demandé à prolonger leur service jusqu'à la fin de la campagne (et qui reçoivent une prime de 100 francs) ou encore les réservistes rengagés pour la durée de l'expédition (qui bénéficient d'une prime de 200 francs). Le fait d'accepter des soldats de la classe 1896 ayant choisi de prolonger leur temps sous les drapeaux permettait de ne pas procéder à des rapatriements avant un an, mais également de libérer ces volontaires avec les hommes de la classe 1897 qui, incorporés en novembre 1898, doivent être envoyés en congé en septembre 1901<sup>17</sup>. Par ailleurs, la constitution du corps expéditionnaire de Chine intervient au moment où l'évolution de la législation en vigueur modifie un certain nombre de données. Jusqu'alors, les expéditions



coloniales étaient essentiellement du ressort de la marine, qui gérait ses propres régiments d'infanterie et d'artillerie, destinés à agir sur les théâtres d'opérations extérieurs aux côtés des troupes de l'armée de Terre (dépendant du ministère de la Guerre). Prenant en compte l'identité des missions, et donc des procédés tactiques, de l'armement et de l'entraînement nécessaires, la loi du 5 juillet 1900 fait passer, sous la coupe du ministère de la Guerre, l'infanterie et l'artillerie de marine, désormais appelées infanterie et artillerie coloniales<sup>18</sup>. Toutefois, considérées comme une arme à part entière (au même titre que la cavalerie ou l'artillerie par exemple), les troupes coloniales conservent leur autonomie par rapport aux unités métropolitaines et sont mises, pour emploi, à la disposition du ministère des Colonies, créé six ans plus tôt.

- 21 Ce transfert, avec toutes les implications administratives et budgétaires qu'il entraîne, risquait de compliquer la formation et la gestion du corps expéditionnaire. Une solution transitoire est donc adoptée, aux termes de laquelle le ministère de la Marine continuera à chapeauter les troupes envoyées en Chine et maintiendra à cet effet les services qu'il avait déjà organisés sur place. En pratique, la 1<sup>re</sup> brigade et une partie des éléments non embrigadés ou consacrés au soutien proviendront d'unités professionnelles dépendant antérieurement de la Marine, et cantonnées en Indochine ou en France (en l'occurrence à Toulon). En revanche, la 2<sup>e</sup> brigade et le reste desdits éléments seront fournis par le ministère de la Guerre à partir de l'armée métropolitaine ou de l'armée d'Afrique. Solution en apparence un peu compliquée, mais qui présente politiquement l'avantage de faire participer à l'expédition l'ensemble des forces armées françaises, ce qui conforte le thème de l'unité nationale face à la crise, puisque l'on recourt à cette occasion à des conscrits comme à des réservistes ou à des soldats de métier.
- 22 Cette dualité explique par ailleurs l'existence, au sein des troupes envoyées en Chine, de deux types de bataillons d'infanterie (tous néanmoins subdivisés en 4 compagnies). Celui d'infanterie coloniale est composé de 16 officiers, 45 sous-officiers, 49 caporaux et 508 soldats disposant de 9 chevaux et 4 voitures. En revanche, celui d'infanterie de ligne (issu de l'armée métropolitaine) ou de zouaves (provenant de l'armée d'Afrique) s'avère plus étoffé. Il regroupe en effet 20 officiers, 46 sous-officiers, 71 caporaux et 883 hommes de troupe, ainsi que 9 chevaux, 4 voitures et 38 mulets de bât. De même, l'artillerie fournie par le ministère de la Guerre comprend des canons de 75 mm, qui constituent alors le matériel le plus moderne en service, tandis que les unités coloniales sont dotées de pièces d'un type plus ancien.
- 23 Dans la mesure où une partie des soldats est composée d'appelés volontaires (citoyens français et électeurs, comme l'ensemble de leur parentèle masculine), il est de bonne politique d'éviter les pertes dues à l'impréparation, bref de ne pas renouveler le désastre de Madagascar, en 1895, où la maladie avait été à l'origine de la majeure partie des décès. Le commandant de la 1<sup>re</sup> brigade, le général Frey, révèle dans ses *souvenirs*<sup>19</sup> l'importance accordée à l'affaire de Chine, tant par la hâte à envoyer des renforts que par le souci de limiter au maximum les pertes en faisant effort sur les moyens logistiques et sanitaires :

« Les éléments qui formèrent le premier Corps expéditionnaire et qui, par la suite, constituèrent la première brigade du corps d'opérations, furent, en réalité, expédiés sur le théâtre de la guerre sans que, en France pas plus qu'en Indo-Chine, l'on fût en possession des renseignements qu'il eût été indispensable de connaître, sur les ressources qu'ils allaient y trouver, sur leurs besoins d'ordre divers auxquels il eût fallu pourvoir, au moment même de leur mise en route, et ce départ se fit sans qu'il fût possible d'attendre qu'on pût se procurer ces renseignements, et avec une hâte que ne justifiait que trop la gravité exceptionnelle des événements qui se

précipitaient, dans le Pé-Tchi-Li, avec une angoissante rapidité.(...) Les soins qui ont présidé à l'organisation des Corps de la 2<sup>e</sup> brigade, des états-majors, des différents services qui ont été expédiés de France, témoignent assez de la sollicitude et de l'intérêt qui ont été apportés par le Gouvernement de la République à doter le Corps expéditionnaire de tous les éléments propres à assurer un bon exercice du Commandement, le fonctionnement régulier de ses services, et l'hygiène du soldat. »

- 24 Un exemple entre tous demeure celui de l'approvisionnement en eau. Alerté par les rapports évoquant constamment des rivières ou des étangs pollués par les cadavres en décomposition, omniprésents sur l'ensemble du théâtre au début de l'automne <sup>20</sup>, l'état-major avait placé la question de la potabilité au premier plan de ses préoccupations (à une époque où le soldat ne dispose pas encore de pastilles individuelles lui permettant de purifier le contenu de son bidon). Le général Frey résume ainsi les données du problème :

« L'eau fournie par les puits, que l'on trouve un peu partout, à Pékin et à Tien-Tsin, passe en général pour être très mauvaise. À la suite des événements dont ces deux villes venaient d'être le théâtre, la nappe souterraine dut être encore souillée davantage par les infiltrations provenant des déjections répandues sur le sol et aussi par les cadavres, en putréfaction, d'hommes et d'animaux dont, notamment à Pékin, l'on n'arriva à se débarrasser que longtemps après la prise de la ville, en les brûlant au moyen de pétrole, ou en les couvrant de chaux vive. »<sup>21</sup>

- 25 De Tong-Tchéou à Takou, l'eau du Pei-Ho, qui charriait alors de nombreux cadavres, était aussi empestée que celle des puits. Les recommandations les plus formelles avaient bien été adressées aux chefs de corps, à Tien-Tsin et à Pékin, ainsi qu'aux chefs des gîtes d'étapes, de veiller à ce que les hommes ne fissent usage que d'eau d'abord alunée, puis bouillie et, lorsque cela était possible, filtrée au moyen de permanganate ou de charbon ; malgré cela, une dysenterie infectieuse, à forme typhique, ne tarda pas à sévir à Tien-Tsin, et surtout à Pékin ; la cause principale en fut attribuée, par les médecins, à la mauvaise qualité des eaux. Dès son arrivée à Tien-Tsin, le général Frey avait utilisé la bonne volonté, l'activité et la grande expérience du mécanicien principal Mognier, qui avait été détaché à terre par l'amiral Courrejolles <sup>22</sup>. Cet officier parvint promptement à doter la ville de Tien-Tsin d'eau potable <sup>23</sup>. Dès le 6 août, la Concession française avait à sa disposition trois mille litres d'eau distillée, par jour ; avant l'arrivée des premiers renforts de France, la production quotidienne s'était élevée à quinze mille litres.

- 26 En même temps, un appareil distillatoire sur fourgon, d'une production de 5 000 litres d'eau par jour, envoyé par le gouverneur général de l'Indo-Chine, sur la demande que lui avait adressée le général Frey, arrivait en Chine et était installé à Takou ; un autre appareil, construit par le mécanicien principal Mognier, en utilisant du matériel usé et hétérogène trouvé dans les arsenaux voisins de Tien-Tsin, lui permettait, peu de temps après, de doter Yang-Tsoun de 6 000 litres d'eau distillée, par jour. Les premières troupes, en arrivant de France, se trouvaient ainsi dans les meilleures conditions, au point de vue sanitaire, pour affronter la période, toujours critique, de l'acclimatement. Elles apportaient d'ailleurs avec elles un matériel complet et bien compris, soit pour le filtrage, soit pour la stérilisation des eaux, et susceptible de faire face à tous les besoins du corps expéditionnaire <sup>24</sup>.

- 27 Au final, le contingent français demeure un savant mélange dans lequel on a mêlé militaires de carrière de l'infanterie de marine et soldats métropolitains ou européens de l'armée d'Afrique (mais en excluant tout détachement de la Légion étrangère). La personnalité et la carrière des généraux commandant les troupes françaises de Chine (tous Saint-Cyriens) reflète cet équilibre savamment élaboré. Deux présentent un

parcours « classique » d'officier colonial. Émile Jean-François Régis Voyron, né le 5 août 1838, est entré au service le 27 octobre 1858. Sous-lieutenant le 1<sup>er</sup> octobre 1860, général de division le 1<sup>er</sup> juin 1899, il est, en outre, grand officier de la Légion d'honneur et occupe les fonctions d'inspecteur général adjoint de l'infanterie de marine lorsque le gouvernement le nomme commandant du corps expéditionnaire le 11 juillet 1900<sup>25</sup>. Henri Nicolas Frey, né le 9 janvier 1847, admis à l'École spéciale militaire le 1<sup>er</sup> octobre 1866, est sous-lieutenant deux ans après. Général de brigade depuis le 28 décembre 1893, commandeur de la Légion d'honneur, il dirige la brigade de Cochinchine et intervient à ce titre en Chine avec une partie de ses unités avant de prendre le commandement de la 1<sup>re</sup> brigade du corps expéditionnaire<sup>26</sup>.

- 28 Le troisième, en revanche, offre un profil plus complexe, où l'expérience africaine se mêle à la connaissance des arcanes politiques. Maurice Camille Bailloud, né le 13 octobre 1847 à Tours, est entré à Saint-Cyr le 18 octobre 1866. Sous-lieutenant le 1<sup>er</sup> octobre 1868, son excellent classement lui permet de choisir le corps d'état-major, au titre duquel il sert en 1870 dans les rangs du 3<sup>e</sup> régiment de chasseurs d'Afrique. Blessé à Sedan le 1<sup>er</sup> septembre, il tient ensuite garnison en Algérie de 1871 à 1873, puis à nouveau en 1876. Aide de camp de plusieurs généraux (dont le marquis de Galiffet), commandant le 11<sup>e</sup> régiment d'artillerie en 1895, il participe alors à l'expédition de Madagascar. Commandeur de la Légion d'honneur le 30 décembre 1895, général de brigade le 4 octobre 1898, secrétaire général de la présidence et chef de la maison militaire du président de la République française, il prend le commandement de la 2<sup>e</sup> brigade du corps expéditionnaire de Chine le 22 juillet 1900<sup>27</sup>.

## Une solide organisation logistique

- 29 La maîtrise maritime permet aux puissances occidentales d'établir des liaisons sûres et régulières entre la Chine et la métropole. Le corps expéditionnaire français est ainsi transporté, à l'aller et au retour, par des cargos affrétés par l'État (notamment auprès des Messageries Maritimes). Autres aspects, le service de la trésorerie et le courrier. Ils sont ici assurés par le personnel de l'administration des Finances et de l'administration des Postes « mobilisé spécialement pour l'expédition »<sup>28</sup>. En novembre 1900, d'autre part, le ministre de la Marine s'entend avec son homologue du Commerce, qui passe un accord avec la compagnie des Messageries Maritimes. Aux termes du contrat, cette dernière s'engage à assurer le transport des colis postaux adressés aux membres du corps expéditionnaire. À leur arrivée, ceux-ci seront remis « au service de l'état-major auquel incombera le soin de les faire parvenir aux destinataires », la taxe d'affranchissement étant identique à celle des colis postaux envoyés au bureau français de Shanghai<sup>29</sup>.
- 30 L'expérience malheureuse de la campagne de Madagascar demeurant présente dans toutes les mémoires, une grande attention a également été portée aux conditions de vie du corps expéditionnaire, tant du point de vue de l'hygiène que de l'alimentation ou de l'habillement. De plus, les dotations en personnels et en matériel médical ont été doublées par rapport aux normes en vigueur en métropole. Si bien qu'au 1<sup>er</sup> janvier 1901<sup>30</sup>, outre les médecins et infirmiers des diverses unités, le service de santé du contingent français dispose de plusieurs hôpitaux et ambulances à Tien-Tsin, Pao-Ting-Fou et Pékin, dans lesquels est affecté le personnel médical nécessaire<sup>31</sup>.
- 31 En ce qui concerne l'alimentation, le corps expéditionnaire s'approvisionne en principe au moyen d'achats réalisés sur place, en Chine ou au Japon. Le pain est fabriqué dans des

fours fixes ou de campagne, tandis que le ravitaillement, dont les circuits ont été organisés dès le mois d'août 1900 par le général Frey, est acheminé par le biais de jonques réquisitionnées ou louées (puis, dès que possible, par voie ferrée). Parallèlement, une réserve de vivres a été constituée grâce à des envois de France. Si bien que la ration du militaire européen demeure très proche de celle distribuée en campagne en métropole (hormis le thé, le café et le tabac qui sont en sus)<sup>32</sup>. La combinaison raisonnée des divers aliments, prévue par les règlements, permet d'obtenir un apport quotidien moyen de 4 000 calories environ (l'éventail des possibilités allant théoriquement de 3 615 à 5 145). En revanche, la nourriture allouée au militaire indigène (en l'occurrence les soldats indochinois composant les unités annamites de l'armée française) fournit seulement 3 230 calories, celle du coolie 2 818<sup>33</sup>.

- 32 Le souci du détail s'avère identique dans le domaine de l'habillement. Les soldats embarquent avec le paquetage de campagne, éventuellement augmenté de quelques effets compte tenu de la spécificité du théâtre d'opérations<sup>34</sup>. Au cours du séjour, toutefois, l'intendance, particulièrement réactive, accroît cette garde-robe en l'adaptant autant que faire se peut aux nécessités et aux ressources locales, et en procédant notamment à la confection de vêtements chauds pour l'hiver. Un rapport<sup>35</sup> permet d'imaginer assez précisément la réalité au fil des mois : « *Pour la saison chaude : tenue coloniale réglementaire en toile kaki, casque colonial, ceinture de flanelle, brodequins. Pour la saison froide : tenue de campagne d'Europe. Chaque homme reçoit en plus : une ceinture de flanelle, 2 tricot de laine, 2 caleçons de laine, 2 paires de chaussettes de laine, 1 grosse paire de gants, 1 passe-montagne, 1 cache-nez, 1 vêtement en peau de mouton, des bandes molletières (modèle réglementaire pour les chasseurs alpins), 1 tente-abri réglementaire, 1 filtre à permanganate pour 25 hommes environ. L'équipement est conforme au modèle réglementaire en France. Les hommes ne portent pas normalement le havresac qui est remplacé par une deuxième musette contenant les effets de rechange indispensables.* » La circulaire n° 12 du 6 septembre 1900<sup>36</sup> apporte un certain nombre de précisions supplémentaires : « *Saison d'été : le casque ou le chapeau de paille est obligatoire du lever au coucher du soleil. Le vêtement de toile sera la tenue de jour et, la nuit, afin d'éviter les refroidissements, on prendra le pantalon et le veston de drap. Saison d'hiver : la tenue comporte le béret, le vêtement de drap avec tricot, caleçons et chaussettes de laine, chemises en flanelle et bandes molletières, gants fourrés et peau de mouton. Le papier étant un excellent isolateur, il est d'une bonne précaution, pour se préserver du froid aux pieds, de placer dans les chaussures plusieurs doubles de papier.* »

- 33 Les circonstances entraînent bien évidemment un certain nombre d'adaptations conjoncturelles. Ainsi, à l'aller, faute de casques coloniaux (qui ne seront livrés qu'au printemps 1901), les hommes de la 2<sup>e</sup> brigade se coiffent d'un chapeau de paille (afin notamment d'éviter les coups de chaleur lors de la traversée de la mer Rouge)<sup>37</sup>. De même, au cours du séjour, il a fallu doter les 49 gendarmes d'une tenue d'été. Utilisant les ressources locales, l'état-major décide de remplacer la tunique par une veste de toile bleue « *sur laquelle le gendarme adaptait les boutons, trèfles et aiguillettes réglementaires* ». Mais le résultat s'avère suffisamment disgracieux pour qu'on abandonne cette solution au profit d'une tenue de toile kaki<sup>38</sup>. Quelques phrases<sup>39</sup> suffisent à résumer clairement ces difficultés d'intendance :

« Le général en chef avait demandé, de plus, qu'une commande de 15 000 vêtements de toile kaki, fût faite immédiatement en Indo-Chine pour donner à tous les hommes du corps expéditionnaire, à leur débarquement et jusqu'au moment du changement de saison, une tenue pratique et uniforme, mais cette demande ne reçut pas satisfaction, et ce n'est que très tardivement, au printemps 1901, que le

corps expéditionnaire reçut, non les effets kaki demandés, mais des effets de toile bleue qui prirent très vite un vilain aspect sous l'influence du soleil et des lavages et qui auraient eu, en cas d'opérations en commun avec d'autres troupes alliées, l'inconvénient de donner lieu peut-être à de graves méprises, le bleu étant porté par beaucoup de Chinois. »

- 34 Le recours aux ressources locales demeure cependant tout à fait nécessaire, comme le montrent les choix en matière de remonte et de personnel autochtone. Trois documents permettent de cerner plus précisément la question des trains et des moyens logistiques du corps expéditionnaire français. Tout d'abord, un rapport du 26 juillet 1900<sup>40</sup> indique que seules l'artillerie et la cavalerie partent de métropole avec leurs chevaux de selle. Les autres armes, essentiellement les officiers d'infanterie et du génie, doivent être remontées en Chine. De même, l'artillerie et le génie seuls amènent leurs animaux de trait (des mulets), tandis que 450 voitures du type Lefèbvre assureront le transport des vivres et des munitions. Le document précise par ailleurs qu'un « *coolie est considéré comme pouvant porter 20 kg, non compris ses vivres personnels, un mulet 120 kg non compris ses vivres pour 4 jours, une voiture Lefèbvre 240 kg* ».
- 35 Un second rapport, du 9 août 1900<sup>41</sup> révèle les modifications apportées au plan initial. Partant de la nécessité de doter les forces débarquées de leurs montures et de disposer en permanence de deux jours de vivres dans les trains de combat (c'est-à-dire dans les véhicules ou animaux de bât qui suivent les unités), le commandement a décidé d'acheter 350 chevaux en Corée (le Japon refusant d'en exporter) et de compléter les 450 voitures Lefèbvre de 560 voitures légères (ou « arabas »). Cette solution permet en fait de n'acquérir que 1 500 mulets (une voiture légère attelée d'un mulet remplaçant deux mulets de bât). Finalement, une note du 2 février 1901<sup>42</sup> indique qu'à cette date, les moyens de transport du corps expéditionnaire sont composés de 400 voitures réglementaires du type Lefèbvre et de 500 arabas construites en Tunisie, auxquelles s'ajoutent 2 000 mulets de bât. L'ensemble ne suffit toutefois pas à répondre aux besoins puisqu'il faut compléter ces ressources « *à l'aide de bœufs porteurs achetés en Corée. On a employé le moins possible les voitures chinoises qui portent peu et se rompent facilement* ». Là encore, Silbermann<sup>43</sup> offre des compléments d'information : « *Les Français, Allemands, Russes et Italiens, employaient comme moyen de transport des voitures chinoises couvertes de toile, à deux roues, trouvées ou achetées sur place. Ces véhicules étaient très lourds et ne pouvaient porter un grand poids. Nous avons également des chameaux et des mulets requis ou achetés dans la région.* »
- 36 Le corps expéditionnaire français (comme vraisemblablement les autres nations) a également recouru à la main-d'œuvre locale sous diverses formes. Le rapport du 26 juillet 1900<sup>44</sup> évaluait les besoins du contingent à 4 900 conducteurs de mulets indigènes et 3 600 coolies. Les rapports des 9 août 1900, 6 octobre 1900 et 27 juin 1901<sup>45</sup> fournissent à cet égard un certain nombre de précisions complémentaires : 2 000 coolies japonais devaient être présents à Takou courant septembre 1900. Les 500 premiers, engagés pour deux mois à raison d'1,5 yen par jour (soit 1,5 piastre indochinoise ou encore 1,5 franc), et bénéficiant en outre de la nourriture, de l'habillement et du transport, apparaissent rapidement comme un personnel coûteux et indiscipliné, au point que les contrats sont résiliés au bout d'un mois. Parallèlement avaient été recrutés à Hong-Kong 1 500 coolies chinois, qui recevaient, en sus de la nourriture, 25 centimes par jour pour un manoeuvre et de 35 à 40 centimes pour un ouvrier d'art. Si bien que les diverses unités ont pu bénéficier du renfort d'un nombre déterminé de coolies : 90 pour un régiment d'infanterie coloniale, 6 pour une compagnie d'infanterie ou une batterie d'artillerie,

4 pour une section hors rang ou un peloton de cavalerie. De plus, « *les corps de troupe montés (artillerie et train des équipages) emploient sous la dénomination de mafous [palefreniers] des auxiliaires indigènes. Dans l'artillerie, ces hommes sont employés surtout aux soins à donner aux animaux et exceptionnellement à la conduite des mulets* ». En fait, les ratios s'avèrent très précis : on engage un coolie de corvée pour « 25 hommes d'effectif », un coolie mafou pour 5 chevaux et un coolie conducteur pour 2 voitures. Un certain nombre de travailleurs locaux sont d'autre part préposés à des travaux d'hygiène et de nettoyage (notamment au ramassage des ordures) à Tien-Tsin, leur nombre s'élevant à 120 à l'époque où le brigadier François Deloin y cantonne <sup>46</sup>. Enfin, il est fort probable que des artisans ou des ouvriers ont été engagés de façon ponctuelle pour remplir des tâches spécialisées ou effectuer du terrassement.

- 37 Nous ne possédons cependant pas de renseignements précis quant à l'aspect extérieur des travailleurs permanents du corps expéditionnaire français. Les coolies japonais avaient été dotés d'un habit de corps en coton bleu, marqué de la lettre « F » dans le dos. S'y ajoutaient un pantalon de coton bleu, une chemise, des jambières de coton blanc, un chapeau de paille et une couverture rouge. Mais l'on demeure dépourvu d'indications quant aux coolies chinois. Ont-ils été ou non équipés de cet uniforme ? Mystère.

## Le contrôle de zone, mission prioritaire

- 38 La seconde phase du conflit, marquée par la prise de Pékin et le retournement diplomatique du gouvernement impérial, voit les contingents étrangers occuper militairement le Petchili afin d'y ramener l'ordre, avec l'appui officiel des autorités chinoises. En pratique, cela revient à disperser les derniers rassemblements nationalistes dans l'ensemble de la province alors que, dans le reste du pays, missionnaires et ressortissants occidentaux (notamment les employés des compagnies ferroviaires) reprennent leurs fonctions.
- 39 Dans un premier temps, la répression menée par les troupes étrangères s'avère très dure : pillage du palais impérial et de Pékin, incendie de villages, massacres <sup>47</sup>. La mission du corps expéditionnaire international s'apparente ensuite, au long des mois suivants, à une opération de contrôle de zone à l'échelle d'une province. En effet, le corps expéditionnaire international n'a pas occupé l'ensemble du territoire chinois, ce qui se serait révélé matériellement impossible. L'effort s'est porté sur la province du Petchili <sup>48</sup>. Stratégiquement, en effet, le but demeure l'obtention d'avantages économiques et non la conquête de territoires. Contrôler cette province, qui abrite à la fois la capitale impériale et les légations, offre donc la possibilité de faire pression sur le gouvernement chinois. Par ailleurs, militairement parlant, la zone permet, grâce aux facilités de communication procurées par le canal, la route et la voie ferrée, de manœuvrer relativement facilement. Enfin, la proximité de la mer (dominée par les flottes étrangères qui alignent 33 navires de guerre en septembre) et la possession du port de Takou sont à la fois gage de sûreté quant à l'approvisionnement logistique et possibilité assurée de repli ou de combat victorieux à proximité des zones littorales, grâce à l'énorme appui-feu susceptible d'être fourni par les bâtiments ancrés dans la rade <sup>49</sup>.
- 40 Vient ensuite la déclinaison tactique de ce choix. Contrôler le cœur du Petchili équivaut à implanter des troupes dans un quadrilatère délimité par les villes de Pékin, Takou, Hien-Hien et Pao-Ting-Fou, à l'extérieur duquel de petites garnisons tiennent des avant-postes ou des points particuliers, tels les tombeaux impériaux (la présence en ces lieux de



détachements étrangers constituant pour les nationalistes chinois à la fois une humiliation et la preuve concrète de leur faiblesse). L'implantation et l'action des troupes résultent d'abord d'une analyse du théâtre d'opérations, qui présente une forte unité géographique et se définit avant tout comme une plaine littorale marquée par la présence de nombreux cours d'eau et d'étendues marécageuses, limitée au nord et au nord-ouest par les montagnes du Chan Si, au sud-est par la mer.

- 41 La préoccupation essentielle pour ramener l'ordre demeure la faculté de déplacement à l'intérieur de l'aire ainsi circonscrite. L'analyse des voies de communication fait émerger l'existence de trois itinéraires principaux. L'axe logistique primordial prend naissance au port de Takou, véritable poumon maritime de l'expédition, d'où l'on peut atteindre Pékin de trois façons. On a d'abord, très classiquement, la route. Vient ensuite le train, qui relie en quatre heures Tien-Tsin à Mei-Kia-Pou. De cette dernière gare, il faut ensuite franchir une quinzaine de kilomètres, à pied, à cheval ou en charrette pour atteindre Pékin. Conscients des limites de cette situation, les Anglais entreprennent dès l'automne 1900 de prolonger la voie ferrée jusqu'au cœur même de la capitale, n'hésitant pas à réaliser à cet effet une brèche dans le rempart qui entoure la ville. La liaison ferroviaire Pékin-Tien-Tsin (à laquelle travaillent également les sapeurs allemands) est finalement rétablie le 14 décembre. Enfin, le troisième mode de déplacement possible demeure le Pei-Ho, que l'on peut remonter jusqu'à Toug-Tchéou, et d'où l'on gagne la capitale par un canal. Le deuxième itinéraire majeur passe par la route impériale qui joint le Petchili au Chan-Toug, en direction du sud-ouest, de Pékin à Hien-Hien. Le troisième, enfin, qui relie Pékin à Pao-Ting-Fou, est constitué d'une route bientôt doublée d'une ligne ferroviaire. Propriété d'une compagnie franco-belge, cette dernière était en construction lorsque les troubles du printemps 1900 ont éclaté. Le calme revenu, les travaux reprennent dès le 30 octobre. Afin de protéger les intérêts des investisseurs, l'armée française s'est fortement établie à Pao-Ting-Fou. Les sapeurs du 5<sup>e</sup> régiment du génie, dont c'est la spécialité, se chargent même d'une partie des tâches, ce qui permet de mettre en service, dès le 3 février, le tronçon Pékin-Ting-Tchéou.
- 42 En dehors de ces trois pénétrantes, toutefois, aucune transversale importante ne permet de déplacer rapidement hommes ou matériel en grande quantité d'est en ouest, à travers la zone d'occupation, ce qui représente une contrainte évidente pour les états-majors. Néanmoins, les conditions climatiques (le Pei-Ho et la rade de Takou sont obstrués par les glaces de novembre à mars) rendent en quelque sorte obligatoire la complémentarité des divers modes de transport pour assurer les flux logistiques. Le maillage urbain demeure quant à lui relativement simple. Outre Pékin, gage politique évident, implanté à 180 km seulement du littoral, et Takou, fenêtre sur la mer protégée par cinq forts, la ville de Tien-Tsin est tout à fait logiquement devenue la principale garnison du corps expéditionnaire. Au sud, Pao-Ting-Fou domine la zone où le soulèvement boxer s'est révélé le plus violent, tandis que le nœud routier de Hien-Hien abrite le siège de la mission du Petchili et, par voie de conséquence, la communauté chrétienne la plus nombreuse de la région, ce qui donne de l'importance à ces deux centres urbains.
- 43 Quoiqu'il en soit, afin d'obtenir une efficacité maximale dans le domaine des communications, ont été mis sur pied, entre Tien-Tsin et Pékin, dès l'arrivée du corps expéditionnaire, une ligne d'étapes ainsi qu'un service de correspondance rapide permettant de relier ces deux villes en 36 heures. Parallèlement, dès septembre 1900, ont été organisées, dans l'aire du Petchili, des transmissions fiables. Un câble immergé entre Takou et Shanghai permet ainsi la liaison avec l'Europe, tandis que trois lignes



télégraphiques de campagne reliant Tien-Tsin et Pékin (le contingent français ayant recouru, dès le débarquement, à une section de télégraphie optique pour assurer les communications entre les unités qui prennent leurs cantonnements dans ces deux villes et le navire amiral). Bref, quoique relativement étendu, le théâtre d'opérations demeure nettement circonscrit et se caractérise avant tout par une cohérence territoriale et politique évidente, d'où la stratégie de contrôle de zone retenue par le corps international, qui prend par ailleurs la précaution d'organiser quelques avant-postes extérieurs au quadrilatère et n'hésite pas à mener de fortes reconnaissances en direction du Chan Si tout proche.

- 44 L'action du contingent français ne peut se concevoir que dans le cadre (finalement très peu concerté) des forces coalisées. Les documents<sup>50</sup> donnent un aperçu relativement précis de la composition de ces dernières au 1<sup>er</sup> janvier 1901, lorsque l'expédition a acquis son rythme de croisière. L'analyse des emplacements révèle une concentration de troupes entre Takou et Pékin, avec pour centre de gravité Tien-Tsin. De leur côté, les détachements français et allemand maintiennent des unités dans la région de Pao-Ting-Fou. En fait, ce dispositif d'ensemble s'avère tout à fait cohérent dès lors qu'il s'agit essentiellement de faire pression sur le gouvernement chinois. Fondant leur raisonnement tactique sur l'obtention de cet effet majeur, les généraux en chef ont choisi d'occuper la capitale tout en conservant la maîtrise du principal axe logistique, ce qui leur permettrait de rembarquer en toute sécurité, en cas de nécessité. Par ailleurs, seules trois puissances (le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France) laissent des troupes à Shanghai, à la fois forces potentielles de maintien de l'ordre sur place et réserve tactique pour leur contingent au Petchili.
- 45 Le rapport Voyron<sup>51</sup> illustre parfaitement le quotidien beaucoup plus complexe auquel est confronté, sur le terrain, le corps expéditionnaire. Après un exposé des motifs ayant rendu nécessaire l'occupation de Pao-Ting-Fou, en octobre, le général résume les missions accomplies jusqu'au début du mois de janvier 1901 :
- « Les diverses opérations de police effectuées tout autour de Pao Ting Fou avaient amené les affaires de Fou Tcheng (22 octobre, colonne Drude) ; de Sie Tchouang (26 octobre) où le colonel Guillet, avec une compagnie de zouaves, une compagnie du 40<sup>e</sup> [régiment d'infanterie] et une section [d'artillerie] de montagne enleva après un assaut brillant un village fortifié et vigoureusement défendu ; de Ta Yin (27 octobre) pris par deux compagnies d'Infanterie de Marine sous le commandement du capitaine Valton ; de Kao Peng (7 novembre) dont s'empara le lieutenant-colonel Drude à la tête de trois compagnies d'Infanterie et d'une section d'artillerie de campagne ; de Taly Ko Tchouang (22 novembre) où le colonel Guillet arriva inopinément devant le village par une marche de nuit, l'attaqua de trois côtés à la fois et infligea un désastre aux Boxers. Toutes ces opérations affirmaient notre autorité dans ces régions pendant que l'occupation de Hien-Hien au sud-est de Pao Ting Fou, et celle des tombeaux [impériaux] de Si Ling au nord-ouest étendaient notre influence. Dans le courant de décembre, une colonne de pacification fut conduite par le général Bailloud dans la région sud-est de Tcheng Ting. Cette colonne enleva successivement les villes murées de Pung-Kia-Tchoang (14 décembre), de Oui-Pe (15 décembre) et de Kiou Tcheng, centre boxer très influent, le 16. Enfin, le 1<sup>er</sup> janvier, un groupe de Boxers qui occupait très solidement la Montagne jaune de Che Maen à 15 kilomètres à l'ouest de Sin Le fut dispersé et s'enfuit vers le nord. »
- 46 Quoiqu'il en soit, si les rebelles nationalistes constituent l'adversaire déclaré, l'armée chinoise, officiellement alliée à la force multinationale, apparaît comme une menace potentielle dont il faut tenir compte. Ses unités ont en effet évacué le Petchili et

cantonnent à proximité, dans le Chan Si où, équipées d'armes modernes, elles ont établi de solides retranchements :

« La présence de troupes régulières aussi importantes dont les postes avancés sont répartis sur un arc de cercle à 15 kilomètres seulement de Houo Lou, est inquiétante dans une certaine mesure bien qu'elles aient gardé jusqu'ici une attitude absolument défensive. J'ai prié, par lettre en date du 18 janvier, Monsieur le Ministre de France à Pékin<sup>52</sup>, d'attirer l'attention des plénipotentiaires chinois sur les dangers que pouvait présenter cette concentration de troupes dans un aussi faible rayon de nos postes ; je viens de renouveler la même protestation le 26 janvier "je maintiendrai les troupes dans leurs cantonnements, mais si les troupes chinoises prennent une offensive active, soit par leurs mouvements, soit par l'ensemble de la position enveloppante qu'elles essayent d'occuper autour de nos postes avancés, je me réserve de prendre toutes les mesures nécessaires pour sauvegarder la situation des troupes que je commande et pour les empêcher de courir les chances d'une surprise." »

- 47 Tout au long du premier semestre 1901, cependant, à l'intérieur de la zone contrôlée, les oppositions demeurent réelles. Bras armé des États industrialisés, le corps expéditionnaire est contraint d'envoyer en permanence de petits détachements anéantir ou disperser les groupes de rebelles, sa supériorité technologique, notamment en matière d'artillerie, lui permettant d'être constamment (et relativement aisément) victorieux. Le général Voyron résume en quelques mots cette activité<sup>53</sup> : « *Pendant le premier trimestre de 1901, on n'eut à exécuter dans l'intérieur de la zone que nous occupions, que les quelques petites opérations de police inévitables dans un pays où bien des passions étaient encore mal éteintes et où les actes de pillage isolés avaient toujours été très fréquents.* » Son rapport du 15 juin 1901<sup>54</sup> révèle cependant que les Boxers continuent leurs actions, d'où la constitution de puissantes colonnes destinées à s'emparer des villages qu'ils détiennent. Les Français évacuent ensuite progressivement leur zone, remplacés par l'armée régulière chinoise, et quittent ainsi définitivement Houaï-Lou le 4 juin, puis Tcheng-Ting-Fou le 7. Pour autant, la situation demeure tendue, comme le prouve le rapport Voyron du 29 juin 1901<sup>55</sup> : « *Les mouvements de troupe, en dehors de ceux qui ont été nécessités par les rapatriements, ont été très peu importants pendant cette période (...). Les opérations se sont bornées à de simples actions de police exécutées aux environs même des cantonnements pour disperser les bandes de brigands dont l'audace devient grandissante.* »
- 48 Les préoccupations politiques se mêlent cependant étroitement aux facteurs proprement militaires. Ainsi, d'une manœuvre de grande envergure menée dans la deuxième quinzaine d'avril, le maréchal von Waldersee entend, de concert avec Voyron, faire reculer derrière la Grande Muraille l'armée régulière chinoise qui, depuis quelques semaines, ne cesse de la franchir pour s'installer sur les marges du Petchili. À cet effet, à partir du 18 avril, sont concentrés dans la région de Ting-Tcheou et Pao-Ting-Fou 4 000 soldats allemands et 6 000 soldats français environ<sup>56</sup>. Les troupes font mouvement et, le 24, les Allemands contrôlent la principale route du Chan-Si au prix de 8 tués et 73 blessés. Dès le lendemain, les internationaux entament leur retrait, bien qu'un détachement français ait atteint de son côté la porte de Kou-Kouan sur la Grande Muraille. Cette démonstration de force s'avère toutefois un succès car l'armée chinoise se replie derrière la Grande Muraille.
- 49 L'exposé des faits, par Voyron, se révèle aussi neutre que précis<sup>57</sup>. Les mouvements débutent le 16 avril, la concentration elle-même étant achevée le 21. Les journées du 20 et du 21 sont marquées par des reconnaissances de cavalerie à l'issue desquelles, le 22, la colonne progresse. Le 23, les unités françaises sont face aux troupes impériales (qui

occupent les crêtes en avant de Peï-Tien-Men). Les reconnaissances se heurtent alors aux avant-postes chinois tandis que les Allemands effectuent leur attaque. Le 24, dans la nuit, les Chinois évacuent leurs positions (les soldats de l'armée régulière battant en retraite à l'ouest de la Grande Muraille). Ayant atteint leur but, les Français rebroussement chemin à leur tour le 25, leur colonne se disloquant le 27. Le 6 mai, tous les détachements ont regagné Pao-Ting-Fou. Ce rapport juge ainsi l'ensemble de l'action (sans que l'on puisse déterminer la part obligée d'éloges) : « *Il me paraît utile de rendre hommage à l'habileté des dispositions prises par le général Bailloud, à l'entrain de ses troupes qui ont effectué sans traînards et par une chaleur excessive des marches dans un pays difficile.* »

- 50 L'analyse du lieutenant-colonel Tariel<sup>58</sup> semble toutefois offrir une synthèse plus juste de cette affaire, en dévoilant les dessous politico-militaires :

« Dès le commencement d'avril, la paix était virtuellement signée : il ne restait qu'à régler les conditions de l'évacuation par les troupes internationales. Depuis l'occupation de Pao-Ting-Fou, les avant-postes de l'armée régulière chinoise étaient fortement retranchés au sud-ouest, à quelques kilomètres de Houo-lou, le gros de l'armée se trouvant concentré aux environs de Kou-kouan, pour défendre la route du Chan-Si, qui conduit à Si-Ngan-Fou. Les retranchements des Chinois, dans cette partie montagneuse du Petché-li, étaient formidables et pouvaient difficilement être tournés. Une attaque de front eût coûté beaucoup de monde et en supposant que l'on fût parvenu à refouler de vive force l'armée chinoise jusqu'au-delà de la Grande Muraille, on eût été conduit à faire une guerre de montagne très difficile. Après entente avec les représentants du gouvernement chinois, il fut convenu que, pendant les pourparlers engagés en vue de la paix, les troupes ennemies resteraient en présence à Houo-lou sans s'attaquer. Mais, au moment où l'on devait évacuer le pays, il était indispensable, pour sauvegarder notre prestige militaire, d'obtenir de gré ou de force la retraite de l'armée chinoise. À la suite de longues discussions entre les représentants des puissances et Li-Hung-Tchang, il fut décidé que l'armée chinoise battrait en retraite jusqu'au delà de la Grande Muraille, suivie pas à pas dans son mouvement par des colonnes allemande et française. Pour se mettre en garde contre un retour offensif des Chinois, les colonnes française et allemande, qui devaient atteindre la Grande Muraille, furent solidement constituées (6 000 Français, 4 000 Allemands). Les deux colonnes, quoique suivant souvent la même route, agissaient indépendamment l'une de l'autre. L'armée chinoise se retirait volontairement et il ne devait pas être tiré un coup de fusil de part et d'autre. Cette consigne fut scrupuleusement observée par les Français, mais moins exactement par les Allemands. Ceux-ci, dans l'ardeur de la poursuite, engagèrent l'action avec l'arrière-garde chinoise et perdirent 85 hommes et 4 officiers [lors des combats du 23 avril]. »

## Les portées inattendues de l'expédition

- 51 Paradoxalement, la campagne de Chine n'est pas d'abord affaire d'effectifs mais plutôt un champ d'expérimentation de matériels nouveaux et de procédés tactiques. Les soldats des divers contingents sont majoritairement dotés des fusils à répétition de petit calibre (6,5 à 8 mm) adoptés par leurs armées nationales depuis moins de dix ans, voire depuis deux ou trois seulement, et qui seront parfois utilisés jusqu'en 1945<sup>59</sup>. Quelques mitrailleuses (dont l'introduction dans les régiments d'infanterie fait alors l'objet d'essais dans les pays européens) et surtout une artillerie de campagne à tir rapide (pour laquelle le modèle emblématique demeure le canon français de 75 mm) complètent cet éventail.
- 52 Par ailleurs, sur le terrain, les quelques combats livrés durant ces longs mois mettent en avant l'importance primordiale des feux d'artillerie ou d'armes automatiques, de même

que la nécessité de disposer d'un réseau dense de moyens de communication, filaires (télégraphe et téléphone) ou non (TSF). Bref, l'expédition s'avère l'occasion de tester les outils de la modernité<sup>60</sup> et les armements les plus récents<sup>61</sup> qui seront utilisés quelques années plus tard, lors de la Première Guerre mondiale. Quoi de plus logique alors que l'observation mutuelle est en vigueur chez les alliés du moment. Les *Souvenirs de Silbermann*<sup>62</sup> en portent témoignage : « *Un jour, par la voie de l'ordre, le général en chef prescrit dans toutes les armes, de demander aux militaires de tous grades leur avis sur tout ce qu'ils avaient pu remarquer d'intéressant dans les troupes des autres nations et d'indiquer les moyens susceptibles d'alléger ou de modifier le service en campagne.* »

53 Se pose également, sur un tout autre plan, la question des relations entre les forces d'occupation et la population locale. Des règles de comportement très précises régissent les rapports du contingent français et de la population locale : « *Le souci d'éviter que les indigènes fussent l'objet de mauvais traitements provenant des abus d'autorité fut poussé si loin dans le Corps français que le général Frey fit paraître une note prescrivant que, dans le but d'enlever au soldat toute tentation de se livrer à des actes de brutalité contre les Chinois, une punition de prison serait infligée à tout militaire, conducteur d'une de ces nombreuses corvées de coolies que l'on voyait circuler sans cesse dans les rues de Pékin et de Tien-Tsin, qui serait surpris porteur d'un bâton ou d'une "cadouille", sorte de rotin au moyen duquel on administre aux indigènes le châtement connu sous le nom de "la cadouille", et consistant en un certain nombre de coups appliqués au moyen de ce rotin, sur le dos mis à nu.* »<sup>63</sup>

54 Pierre Loti offre à cet égard une information particulièrement intéressante, glanée à la mi-avril 1901<sup>64</sup> :

« Vu aujourd'hui, chez des marchands chinois, un dépôt de ces ingénieuses statuettes en terre cuite qui sont une spécialité de Tien-Tsin. Elles ne figuraient jusqu'à cette année que des gens du Céleste Empire, de toutes les conditions sociales et dans toutes les circonstances de la vie ; mais celles-ci, inspirées par l'invasion, représentent les divers "guerriers d'Occident", types et costumes reproduits avec la plus étonnante exactitude. Or, les minutieux modeleurs ont donné aux soldats de certaines nations européennes, que je préfère ne pas désigner, des expressions de colère féroce, leur ont mis en main des sabres au clair ou des triques, des cravaches levées pour cingler. Quant aux nôtres, coiffés de leur béret de campagne et très Français de visage avec leurs moustaches faites en soie jaune ou brune, ils portent tous tendrement dans leurs bras des bébés chinois. Il y a plusieurs poses, mais toujours procédant de la même idée ; le petit Chinois quelquefois tient le soldat par le cou et l'embrasse ; ailleurs le soldat s'amuse à faire sauter le bébé qui éclate de rire ; ou bien il l'enveloppe soigneusement dans sa capote d'hiver... Ainsi donc, aux yeux de ces patients observateurs, tandis que les autres troupiers continuent de brutaliser et de frapper, le troupière de chez nous est celui qui, après la bataille, se fait le grand frère des pauvres bébés ennemis ; au bout de quelques mois de presque cohabitation, voilà ce qu'ils ont trouvé, les Chinois, et ce qu'ils ont trouvé tout seuls, pour caractériser les Français. » Et Loti d'ajouter cette précision, elle aussi particulièrement révélatrice : « Peu de jours après, par ordre des commandants supérieurs, les statuettes accusatrices ont été retirées de la circulation et les moules brisés. Seules, les statuettes françaises sont restées en vente ; encore sont-elles devenues fort rares. »

55 Néanmoins, dans les comportements quotidiens, l'imposition de la force armée demeure bien présente, si l'on en croit le journal du brigadier Deloin, qui commande alors un convoi de jonques de ravitaillement<sup>65</sup> : « *Le 5 [novembre 1900] on se remit en marche, les vivres commençaient à tirer aussi, voyant cela, je pris quatre hommes avec moi et nous descendîmes à terre. On entra dans un village à l'entrée duquel plus de 200 Chinois nous*

attendaient. Voyant cela, nous tinrent [sic !] nos armes prêtes à tout événement. Je m'adressai à celui qui paraissait être le chef de la bande et je lui fis signe ou comprendre que je voulais des poules en faisant "o-co-co". Il me répondit "meïo", ce qui veut dire "non" dans leur langage. Alors, énervés par leur refus complet, nous entrâmes de vive force dans leurs baraques et nous en trouvâmes en quantité telle que nous pûmes choisir et ne prendre que les meilleures. On trouvait aussi des œufs, des poires ainsi que divers objets tels que des couvertures bien chaudes, deux superbes vases en porcelaine d'une réelle valeur, un fauteuil, une glace, une douzaine de tasses à thé et divers meubles dont nous devions nous servir pour faire du feu, n'ayant pas d'autres bois ni matières combustibles. On fit apporter le tout par les propriétaires eux-mêmes qui se trouvèrent même très contents d'en être quitte à si bon compte. »

- 56 Le vol semble, par ailleurs, un travers commun aux membres du corps expéditionnaire, comme le souligne à plusieurs reprises, avec réprobation, Legrand-Girarde, alors lieutenant-colonel. Ses remarques quant au Palais d'été par exemple sont dépourvues d'ambiguïté : « Tout a été pillé, saccagé, dévasté ; on a brisé des choses superbes et détérioré certaines autres pour en extraire de menus ornements en jade ou en métal. Les Américains, les Russes, les Allemands et enfin les Italiens ont passé par là, et après eux, il n'y a plus rien à gratter. On a d'ailleurs empli pas mal de caisses à destination de l'Europe. »<sup>66</sup> L'auteur note de plus, à d'autres occasions, un comportement semblable chez certains officiers français<sup>67</sup>. « Sucillon [colonel, chef d'état-major du corps expéditionnaire] me raconte qu'il a terminé son rapport sur les prises et pillages du mois d'août. L'affaire a commencé le lendemain de l'entrée des troupes à Pékin. Mgr Favier [l'archevêque de Chine] est parti avec des voitures chinoises et un bon nombre de ses catéchumènes ont pillé le palais Li où il a pris environ 450 000 francs. Pour garder la place, il a demandé des soldats qui ont pillé un peu pour leur compte et auxquels il a remis des chèques représentant leur part. Lui et Charcot, l'hôtelier qu'on a décoré, achetaient d'autre part aux soldats, et à bon compte, les lingots que ceux-ci avaient pris. Le général Frey apprenant la chose, a réclamé le versement des chèques entre ses mains ; les naïfs les lui ont remis ; il y en avait à peu près pour 150 000 francs ; certains ont refusé, parmi lesquels les marins, et ont gardé à peu près autant, si toutefois il est possible d'évaluer ces sommes. Quant au général Frey, il était si pressé de réaliser ses lingots qu'il a vendu au-dessous du cours et a perdu de ce chef environ 50 000 francs. L'authenticité du pillage par l'évêque est attestée par Bouillard [l'ingénieur de la compagnie ferroviaire franco-belge] qui, ayant couché au Pei-Tang le soir de l'entrée des troupes, a été invité par Mgr Favier à l'accompagner le lendemain matin dans son entreprise sur le palais Li. » De telles attitudes constituent en fait la survivance de l'antique droit de prise qui se maintient dans les esprits jusqu'à ce que la presse dénonce le scandale du sac de la cité impériale de Pékin en 1900, développant une nouvelle approche (et une nouvelle mentalité), alors que les textes internationaux (en l'occurrence la convention de La Haye du 29 juillet 1899) condamnaient sans ambages le pillage<sup>68</sup>.

## Le règlement diplomatique de la crise

- 57 La force internationale constitue avant tout, on l'a dit, un atout incomparable dans les négociations. Il convient en effet de traiter au plus tôt avec le gouvernement impérial à qui incombe le soin de maintenir un ordre profitable aux affaires. Or, les attentes des grandes puissances en Chine s'avèrent contradictoires. L'Allemagne souhaite laver l'affront que représente à ses yeux l'assassinat de son représentant diplomatique. La France veut à la fois protéger les missions catholiques et ses intérêts ferroviaires, mais désire également éviter que le mouvement xénophobe ne s'étende au Yunnan (et par

contrecoup à l'Indochine). La Russie œuvre pour son expansion en Mandchourie, le Japon poursuit son implantation dans la lignée de la guerre de 1894, tout en cherchant à faire pièce au concurrent russe. La Grande-Bretagne souhaite avant tout soutenir son allié japonais, tandis que les États-Unis, devenus puissance internationale à l'occasion de la guerre hispano-américaine et possesseurs d'un important littoral sur le Pacifique, manifestent un intérêt économique pour l'Extrême-Orient.

- 58 Les discussions menées durant l'automne 1900 aboutissent à la signature d'un protocole de traité, le 14 janvier 1901<sup>69</sup>. Fait important, les vainqueurs imposent des sanctions essentiellement économiques et non plus territoriales. Les petites actions du corps expéditionnaire forment donc avant tout la trame d'une vaste opération d'intimidation à l'égard de l'armée chinoise, afin de pousser l'Empire, trop faible encore pour entamer à nouveau les hostilités, à respecter ses engagements. Renonçant à tout nouveau démembrement, les puissances étrangères imposent à la Chine la dissolution des sociétés secrètes, la destruction de plusieurs forts entre Pékin et la mer, l'interdiction pour deux ans d'importer des armes, le paiement d'une lourde indemnité<sup>70</sup> (qui rend le pays incapable de financer son industrialisation et sa modernisation, le condamnant ainsi économiquement) et l'ouverture de nouveaux ports. Le dépeçage économique concerté peut donc se poursuivre sans heurts, tandis que deux pays directement intéressés (en termes d'expansion territoriale) ont profité de l'occasion pour affermir encore leurs positions : le Tsar a utilisé la crise pour envoyer des troupes en Mandchourie, ce qui provoque par contrecoup l'esquisse d'un rapprochement anglo-allemand. De son côté, le Japon a acquis une sorte de statut d'égalité avec les grandes puissances, avant que sa victoire sur la Russie, quelques années plus tard, ne révèle son poids réel.
- 59 Quoiqu'il en soit, l'essai de résistance des Boxers, en dépit de ses limitations géographiques, a vraisemblablement amené les gouvernements étrangers à prendre conscience du patriotisme chinois et à écarter tout projet d'expansion proprement territoriale au détriment de l'Empire, considéré plutôt dès lors comme une zone indivise d'intérêt économique. Finalement, après la disparition des derniers insurgés, et après avoir laissé l'armée régulière chinoise, désormais garante de la tranquillité publique, réoccuper le Petchili, le corps expéditionnaire international rembarque au début de l'été 1901, à l'exception d'une petite force d'occupation (18 600 hommes environ répartis entre le Petchili et Shanghai), destinée à assurer la protection des légations et des capitaux. En 1902, les diverses puissances maintiennent au Petchili 17 000 hommes environ, sachant que l'Allemagne (au Chantoung), l'Angleterre (à Hong-Kong) et la France (au Tonkin) ont des réserves « *prêtes à marcher au premier signal* »<sup>71</sup>. Quant au Japon et à la Russie, ils accroissent les effectifs à proximité immédiate de la Chine. Enfin, d'un point de vue spécifiquement français, outre les unités en mesure d'intervenir depuis l'Indochine, Paris entretient, de 1901 à 1914, une brigade d'occupation en Chine<sup>72</sup>, à laquelle succède, jusqu'en 1947, un corps d'occupation, cantonné notamment à Shanghai<sup>73</sup>. De son côté, *L'Illustration*<sup>74</sup>, en juillet 1901, relate ainsi l'arrivée d'une partie du corps expéditionnaire : « *Tous ces soldats de Chine reviennent en excellente santé, et leur séjour là-bas ne les a nullement atteints. La population de Marseille leur a fait une réception très enthousiaste, et des vivats, des saluts cordiaux les ont accompagnés du paquebot jusqu'à la caserne Nationale et à la caserne des Incurables, où ils ont été logés.* »
- 60 À l'heure des bilans<sup>75</sup>, en comptant les décès enregistrés par les détachements de la marine (16 tués, dont 2 officiers, lors des sièges de Pékin et Tien-Tsin et un tué au sein de la colonne Seymour pour 377 marins débarqués), les opérations militaires menées en



Chine en 1900 et 1901 ont coûté 450 morts (dont 6 officiers), non comprises les disparitions lors des traversées de retour. Mais, alors que les combats soutenus par la marine lors de la première phase s'avéraient très meurtriers, la mission du corps expéditionnaire (et les pertes qui en résultent) représente un cas de figure très différent. Si l'on retient un effectif moyen de 17 000 hommes (et ce en dépit des permutations d'unités entre le premier corps expéditionnaire du général Frey et les forces du général Voyron), les 433 décès comptabilisés correspondent à un taux de mortalité voisin de 2,54 %, ce qui demeure relativement élevé dans une opération de rétablissement de la paix<sup>76</sup>. Néanmoins, l'attrition par faits de guerre proprement dits (tués, morts de blessures, assassinats) demeure tout à fait minoritaire, ce qui permet de constater une nouvelle fois que, même dans un environnement parfaitement médicalisé, le poids de la maladie reste prépondérant en cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle, comme l'avait encore démontré, peu auparavant, la guerre hispano-américaine<sup>77</sup>.

- 61 Le mot de la fin appartient à Pierre Loti, alors chef d'état-major de l'escadre française d'Extrême-Orient <sup>78</sup> : « *Le jour où la Chine, au lieu de ses petits régiments de mercenaires et de bandits, lèverait en masse, pour une suprême révolte, ces millions de jeunes paysans tels que ceux que je viens de voir, sobres, cruels, maigres et musclés, rompus à tous les exercices physiques et dédaigneux de la mort, quelle terrifiante armée elle aurait là, en mettant aux mains de ces hommes nos moyens modernes de destruction !... Et vraiment il semble, quand on y réfléchit, que certains de nos alliés aient été imprudents de semer ici tant de germe de haine et tant de besoin de vengeance.* » Bien des années plus tard, Mao proclame la République populaire de Chine. Sa victoire signifie à la fois le succès du mouvement national de luttes paysannes et l'unité retrouvée du pays, dont Pékin redevient la capitale. Le 1<sup>er</sup> octobre 1949, face à la foule qui garnit la place Tian'anmen (c'est-à-dire de la Paix céleste), il promet que « *plus jamais les Chinois ne seront un peuple esclave !* » <sup>79</sup>
- 62 Le nouveau régime, totalement maître de ses territoires intérieurs, conclut en 1950 un accord avec l'URSS et devient un élément majeur de la guerre froide. L'occupation du Tibet dès 1950, l'intervention en Corée, le soutien au Viêt-minh, la participation à la conférence de Bandoeng, la rupture en 1960 avec Moscou, voire le conflit sino-indien de 1962 représentent autant d'étapes qui marquent le retour de Pékin en tant qu'acteur géopolitique majeur dans le Sud-Est asiatique, dans la lignée de l'Empire du Milieu. L'entrée dans le club des puissances nucléaires renforce ensuite cet état de fait, concrétisé par l'attribution d'un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU en 1971, en remplacement de la Chine nationaliste de Taiwan. Sa puissance économique commence alors à se révéler pleinement. Actuellement, la conquête de parts de marché par les entreprises chinoises dans une économie mondialisée est devenue réalité, inversant radicalement la situation du début du XX<sup>e</sup> siècle. Le retour d'Hong-Kong en 1997 et de Macao deux ans plus tard au sein de la République, l'entrée de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2001, la participation à l'aventure spatiale (avec le premier Chinois dans l'espace en 2003), la fixation du taux de change du yuan par rapport à un panier de monnaies (dollar nord-américain, euro et yen) en 2005, l'organisation sans faille des jeux Olympiques en 2008 constituent autant d'éléments, concrets ou symboliques, confirmant qu'après 150 années d'effacement plus ou moins prononcé, depuis la première guerre de l'opium, la Chine est redevenue l'un des pôles majeurs de civilisation de la planète et l'une des futures grandes puissances du XXI<sup>e</sup> siècle (voire la plus grande ?). Les quelques mois durant lesquels le corps expéditionnaire international a



occupé le Petchili sont à inscrire dans cette histoire comme un épisode noir de la lutte de la Chine pour sa souveraineté.

---

## BIBLIOGRAPHIE

### Sources manuscrites :

*Archives nationales (Paris) : AN*

Série F<sup>30</sup> Finances

- Cartons n° 370 à 374 : *Chine*. Situation économique et financière. – Dette publique – Indemnité de 1901 : versements (1902-1909) – Chemins de fer. – Banques. – Mines. – Sociétés diverses. 1859-1916.

- Cartons n° 516 et 517 : Trésorerie et postes aux armées. Chine – Personnel. Matériel. Correspondance et rapports. 1900-1907.

*Service historique de la Défense, département de l'armée de Terre (Vincennes) : SHD/DAT*

Sous-série 1 N

- Carton n° 12.

Sous-série 7 N

- Carton n° 668 : Corps expéditionnaire allemand en Chine.

- Carton n° 677 : Corps expéditionnaire de Chine.

Sous-série 11H, Chine

- Cartons n° 1 à 10, 20 à 23, 25, 29, 30, 44 à 46.

Dossier Bailloud, 9Y<sup>d</sup>336.

*Archives départementales de Haute-Loire (Le Puy) : ADHL*

- 4° 5739 : « Journal de l'expédition de Chine (1900-1901) » de François Deloin.

### Sources imprimées :

*Bibliothèque de l'École militaire (Paris)*

- Kriegskarte III « Nordöstliches China » au 1/3 000 000, par F. F. von Richthofen, Berlin, Dietrich Reimer, 1900, cote L.VI. 120 120 23 921.

- Karte des Weiteren Umgebungen von Peking und Tiëntsin au 1/750 000, par F. F. von Richthofen, Berlin, Dietrich Reimer, 1900, cote L.VI. 118 23 919.

- *Annuaire de l'armée française pour 1900*, Paris, Berger-Levrault, 1900.

- *Annuaire de l'armée française pour 1901*, Paris, Berger-Levrault, 1901.

- *Annuaire de la marine pour 1901*, Paris, Imprimerie nationale, 1901.

- *Nouveau dictionnaire de géographie universelle, avec un supplément conduisant jusqu'en 1900*, par Vivien de Saint-Martin et Louis Rousselet, 7 tomes, Paris, Hachette, 1879-1900.
- *Répartition et emplacement des troupes de l'armée française*, Paris, Imprimerie nationale, 1912.
- FREY (général H.), *Français et alliés au Petchili (1900)*, Paris, Hachette, 1904.
- LEGRAND-GIRARDE (général É.-E.), *Un quart de siècle au service de la France, carnets 1894-1918*, Paris, Les Presses littéraires de France, 1954.
- LOTI (P.), *Les derniers jours de Pékin*, La Tour d'Aigues, éditions de l'Aube, 2008 (1<sup>re</sup> édition 1902).
- SAILLENS (lieutenant M.), *Campagne de Chine (mai à septembre 1900)*, Paris, Lavauzelle, 1901.
- SILBERMANN (L.), *Souvenirs de campagne*, Paris, Plon, 1919.
- TARIEL (lieutenant-colonel V.), *La campagne de Chine (1900-1901) et le matériel de 75*, Paris, Berger-Levrault, 1902.
- VOYRON (général E.), *Rapport sur l'expédition de Chine (1900-1901)*, Paris, Lavauzelle, 1902.
- DARCY (lieutenant de vaisseau), « La défense de la Légation de France à Pékin », *Revue des deux mondes*, livraison du 15 juin 1901, p. 799-839.
- PINON (R.), « La France et la question d'Extrême-Orient », *Revue des deux mondes*, 1<sup>er</sup> novembre 1899, p. 6-41.
- BERESFORD (contre-amiral C.), « Le démembrement de la Chine », *Revue Maritime*, t. 149, année 1901 (1<sup>re</sup> partie : p. 814-877 ; 2<sup>e</sup> partie : p. 1005-1072 ; 3<sup>e</sup> partie : p. 1217-1256).
- ROUGIER (A.), « La théorie de l'intervention d'humanité », *Revue générale de droit international public*, année 1910, p. 468-526.

#### Bibliographie :

- BOURGERIE (R.) et LESOUËF (P.), *La guerre des Boxers (1900-1901), Tseu-Hi évite le pire*, Paris, Économica, 1998.
- BOURLET (M.) et INQUIMBERT (A.-A.), « Le corps expéditionnaire, évolution et mutations », *Revue historique des armées*, n° 225, 2001, p. 35-46.
- CADY (J.-F.), *The Roots of French Imperialism in Eastern Asia*, Ithaca, Cornell Un. Press, 1954.
- CHESNEAUX (J.) (dir.), *Histoire de la Chine*, 4 volumes, Paris, Hatier, 1969-1977.
- FAIRBANK (J.-K.), *La grande révolution chinoise, 1800-1989*, Paris, Flammarion, 1989.
- FOUQUET-LAPAR (général Ph.), « Un engagement international en Chine : la guerre des Boxers (1900-1901) », *Les Cahiers de mars*, trimestriel n° 144, 1/1995, p. 83-94.
- GIRAULT (R.), *Diplomatie européenne et impérialismes 1871-1914*, Paris, Masson, 1979.
- PAVÉ (F.), *Le journal de Jules Bedeau - Un artilleur français dans la Chine des Boxers 1900-1901*, Paris, éd. You-Feng, 2006.
- RENOUVIN (P.), *La question d'Extrême-Orient, 1840-1940*, Paris, Hachette, 1953.
- THOBIE (J.), *La France impériale 1880-1914*, Paris, éd. Mégreilis, 1982.
- WEBER (J.), *La France en Chine (1843-1943)*, Nantes, Presses académiques de l'Ouest-Ouest éd., 1997.
- ZINN (H.), *Une histoire populaire des États-Unis*, Marseille, Agone, 2003.

## NOTES

1. La concession est une portion de territoire urbain (un ou plusieurs quartiers d'une ville) attribuée à une communauté étrangère avec un statut d'extra-territorialité, ce qui équivaut à la placer sous le régime juridique du pays de la communauté bénéficiaire. Le territoire à bail diffère de la concession en ce sens qu'il s'agit d'un espace beaucoup plus vaste, attribué pour 99 ans à une puissance étrangère par la Chine, qui perd provisoirement toute souveraineté sur ce territoire. L'Allemagne, imitée bientôt par d'autres puissances européennes, impose cette transaction à l'Empire chinois dès 1898.
2. Une partie des décideurs nord-américains (hommes d'affaires, intellectuels, politiciens) s'oppose au colonialisme traditionnel et aux guerres de conquête tant que les États-Unis peuvent bénéficier d'un libre accès aux marchés, ce qui favorise de fait la puissance commerciale prépondérante de leur pays, notamment face aux économies moins développées. Il s'agit en réalité d'une stratégie impérialiste plus sophistiquée que celle des États européens à la même époque, qui aboutit à la constitution d'un « empire informel ».
3. Les Européens ont appelé « Boxers » les membres de la société des Yi-ho k'iu-an. Fondée vers 1770, affiliée à la secte des « Grands couteaux » et à celle du « Nénuphar blanc », cette organisation se rattache également aux Triades dont avaient relevé, un demi-siècle auparavant, les T'ai-p'ing, à l'origine de révoltes de grande ampleur. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, elle se place à la pointe du combat contre l'influence occidentale et encadre la population chinoise dans sa révolte nationaliste.
4. Tien-Tsin, à 55 km à l'intérieur des terres, est le point de jonction du Pei-Ho et du canal impérial venant de Canton. De ce fait, la ville apparaît comme le grand centre commercial du nord de la Chine, ce qui lui vaut de compter 1,8 million d'habitants, soit trois fois plus que Pékin à la même époque, et d'abriter d'importantes concessions européennes.
5. On appelle légation toute mission diplomatique entretenue par un gouvernement dans un pays où il n'a pas d'ambassade et, par extension, les bâtiments qui l'abritent. À Pékin, les représentations diplomatiques des pays étrangers, installées à partir de la défaite chinoise de 1860, sont toutes groupées dans une rue de la ville mandchoue, au sud-est de la cité impériale, si bien que l'on parle du « quartier des légations ». Par ailleurs, la présence chrétienne se marque par l'existence de trois églises dans la ville mandchoue et, surtout, par la présence toute proche du Peh-Tang.
6. SILBERMANN (L.), *Souvenirs de campagne*, p. 214-215.
7. Le général Voyron (*Rapport sur l'expédition de Chine*, p. 74) recense ainsi : voir tableau « Effectifs » dans les annexes.
8. La France a débarqué au total à Takou 19 735 hommes, 3 282 chevaux et 35 000 tonnes de matériel (général Voyron, *Rapport sur l'expédition de Chine*, p. 119).
9. BOURGERIE (R.) et LESOUËF (P.), *La guerre des Boxers*, p. 127.
10. SHD/DAT, 11 H 45. Le détail s'établit comme suit : France : 17 500 hommes ; Japon : 30 000 hommes ; Allemagne : 22 500 hommes ; Angleterre : 15 000 hommes ; Russie : 17 500 hommes (effectif porté à 50 000 lors de l'occupation de la Mandchourie) ; Italie : 2 000 hommes ; Autriche : 500 hommes.
11. SILBERMANN (L.), *Souvenirs de campagne*, p. 214.
12. Le général Voyron indique que, dès le 30 juin 1900, ont débarqué en Chine deux bataillons du 11<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine, un bataillon du 9<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine et enfin les 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> batteries d'artillerie, toutes unités issues des forces stationnées en Indochine (*Rapport sur l'expédition de Chine*, p. 25).

13. Le lieutenant Saillens (*Campagne de Chine*, p. 128) est formel à cet égard : « Tous les hommes rapatriables pour fin de séjour colonial, ou trop fatigués pour rester aux colonies, seront dirigés sur la France. Les autres retourneront au Tonkin ou en Cochinchine, pour leur éviter les rigueurs de l'hiver en Chine. » Cette mesure s'appliquant notamment aux militaires d'origine annamite. Les soldats de l'avant-garde désignés pour rester en Chine constitueront par ailleurs l'un des bataillons du 16<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine, intégré à la 1<sup>re</sup> brigade du corps expéditionnaire.
14. SHD/DAT, 11 H 25.
15. SHD/DAT, 11 H 25, note du 2 février 1901.
16. Voir notamment à ce propos les analyses de M. Bourlet et A.-A. Inquimbert, « Le corps expéditionnaire, évolution et mutations ».
17. SHD/DAT, 11 H 25.
18. Au terme de la loi de 1893, les troupes de marine étaient composées d'engagés, mais la chute des effectifs contraint à constituer partiellement les corps expéditionnaires avec des régiments provisoires recrutés au sein de l'armée de Terre parmi les appelés volontaires. De plus, à partir de 1898, des appelés sont incorporés dans les troupes de marine. En 1900, la nouvelle loi prévoit que les unités coloniales implantées en métropole (1 régiment d'infanterie, 3 régiments d'artillerie) formeront un corps d'armée aux ordres du ministère de la Guerre, intégré dans le dispositif général de l'armée française en vue d'un conflit sur le théâtre européen. Les appelés appartenant à ces régiments ne seront en revanche envoyés dans les colonies que sur leur demande (où ils compléteront les effectifs des unités professionnelles d'outre-mer). Les 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> régiments d'infanterie coloniale qui forment une partie de la 1<sup>re</sup> brigade du général Frey sont ainsi composés en partie d'appelés volontaires issus des régiments coloniaux de métropole, alors que le 16<sup>e</sup> régiment est, lui, tiré des forces présentes en Indochine française.
19. FREY (général), *Français et alliés au Petchili*, p. 472 et 473.
20. Frey comme Loti, dans leurs ouvrages respectifs, ne cessent par exemple d'insister sur ce point.
21. FREY (général), *Français et alliés au Petchili*, p. 486 et 487.
22. Mognier appartenant à la marine de guerre.
23. Ce qui vaudra au mécanicien principal Mognier les honneurs de *L'Illustration* du 15 décembre 1900 (n° 3016, p. 382).
24. De fait, en août 1900, le ministère de la Guerre avait acheté au profit du corps expéditionnaire trois appareils à stériliser, de 1 000 litres chacun, à la maison Vaillard-Desmaroux (135 rue d'Alésia, Paris). Cette acquisition était assortie de la formation d'un sous-officier et de trois canonniers d'artillerie de marine pour monter lesdits appareils sur le théâtre d'opérations et en assurer ensuite le fonctionnement (SHD/DAT, 11 H 30).
25. *Annuaire de l'armée française pour 1900*.
26. *Annuaire de l'armée française pour 1900*.
27. SHD/DAT, dossier Bailloud, 9Y<sup>d</sup>336.
28. SHD/DAT, 11 H 25, note du 2 février 1901.
29. SHD/DAT, 11 H 25.
30. SHD/DAT, 11 H 45, « Effectifs du corps expéditionnaire par place à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1901 ».
31. Le maillage hospitalier du contingent français se résume ainsi : Tien-Tsin abrite 3 hôpitaux, 13 médecins, 5 pharmaciens, 2 officiers d'administration, 2 aumôniers, 121 sous-officiers et soldats auxquels s'ajoute la 16<sup>e</sup> section d'infirmiers (2 officiers, 24 sous-officiers et soldats). De même, à Pao-Ting-Fou sont présents une infirmerie-ambulance, 8 médecins et pharmaciens, 42 sous-officiers et soldats. Enfin, Pékin compte un hôpital et une infirmerie-ambulance, 16 médecins et pharmaciens, 97 sous-officiers et soldats.
32. SHD/DAT, 11 H 25, note du 2 février 1901.

33. Le rapport du 26 juillet 1900 fixait la ration journalière minimale du coolie ou du conducteur indigène à 800 grammes de riz et 15 grammes de sel (SHD/DAT, 11 H 30).
34. L'armée métropolitaine ne disposant pas d'effets coloniaux spécifiques, notamment la tenue de toile kaki, les volontaires qui en sont issus remplacent ces derniers par deux bourgerons de toile et deux pantalons de treillis, auxquels s'ajoutent une paire de bande molletières, une ceinture de laine « du modèle des Chasseurs Alpains », un casque de liège et une paire d'espadrilles devant être utilisées comme chaussures légères de repos (Rapport de la direction de l'intendance militaire du 31 juillet 1900, SHD/DAT, 11 H 45, « Tenue des hommes de l'artillerie et du Train des Equipages Militaires envoyés en Chine »).
35. SHD/DAT, 11 H 25, note du 2 février 1901.
36. Citée par le général Voyron, *Rapport sur l'expédition de Chine*, p. 486.
37. SHD/DAT, 11 H 30, général Voyron, *Rapport sur l'expédition de Chine*, p. 99 et 113.
38. SHD/DAT, 11 H 30, rapport du général Voyron, du 12 mai 1901.
39. Général Voyron, *Rapport sur l'expédition de Chine*, p. 98 et 99.
40. SHD/DAT, 11 H 30.
41. SHD/DAT, 11 H 30.
42. SHD/DAT, 11 H 25.
43. SILBERMANN (L.), *Souvenirs de campagne*, p. 269.
44. SHD/DAT, 11 H 30.
45. SHD/DAT, 11 H 30.
46. « Journal de l'expédition de Chine (1900-1901) » de François Deloin (ADHL, 4° 5739).
47. CHESNEAUX (J.), *Histoire de la Chine*, t. 2, *L'illusoire modernité 1885-1921*, p. 82.
48. Le *Nouveau dictionnaire de géographie universelle* (article « Chine ») fournit à ce propos un certain nombre de précisions proprement géographiques. Le Petchili couvrant 300 000 km<sup>2</sup> et abritant 29 400 000 personnes, le corps expéditionnaire français manœuvre donc au sein d'un territoire qui équivalait aux trois cinquièmes de la métropole, avec une population plus dense que celle de la France à la même époque.
49. Il ne faut pas oublier en effet que, deux ans auparavant, en 1898, lord Kitchener avait écrasé, à Omdurman, au Soudan, les forces du Madhi, grâce à l'appui des canonnières qui formaient, sur le Nil, sa deuxième ligne de défense. Il n'y a donc rien d'illogique à imaginer, à plus vaste échelle, un schéma tactique similaire mais englobant une aire de plusieurs kilomètres à l'intérieur des terres, compte tenu de la portée infiniment plus puissante de l'artillerie des flottes de haute mer. Par ailleurs, cette campagne avait mis en évidence le rôle logistique primordial de la voie ferrée, bien évidemment pris en compte dans les plans de manœuvre du corps expéditionnaire de Chine.
50. SHD/DAT, 11 H 45 « Effectifs du corps expéditionnaire par place à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1901 » (document ne portant que sur le contingent français) et « Répartition des troupes étrangères au 1<sup>er</sup> janvier 1901 » (document excluant uniquement le contingent français).
51. Rapport du général Voyron, commandant le contingent français, au ministre de la Marine, 6 février 1901 (SHD/DAT, 11 H 45).
52. L'ambassadeur de la République française auprès de l'Empire chinois est alors Stephen Pichon, ami et partisan de Clemenceau. Le personnel diplomatique français en Chine se compose d'autre part, à la même époque, d'un consul général à Shanghai (M. de Bezaure), d'un consul général à Tien-Tsin (M. du Chaylard), de six consuls, d'un vice-consul, de deux chargés de vice-consulat et d'un agent consulaire.
53. SHD/DAT, 11 H 30, général Voyron, *Rapport sur l'expédition de Chine*, p. 293.
54. SHD/DAT, 11 H 45.
55. SHD/DAT, 11 H 45.
56. La colonne française est composée de 8 bataillons d'infanterie, 2 escadrons de cavalerie, 1,5 compagnie du génie et 5 batteries d'artillerie, soit un peu plus de 6 000 hommes.

57. SHD/DAT, 11 H 30, général Voyron, *Rapport sur l'expédition de Chine*, p. 317 à 328 et rapport manuscrit du 1<sup>er</sup> juin 1901 (SHD/DAT, 11 H 45).
58. TARIEL (lieutenant-colonel), *La campagne de Chine (1900-1901) et le matériel de 75*, p. 72 et 73, « colonne du 15 avril au 4 mai 1901 ».
59. Le fusil du contingent italien est le très moderne Mannlicher-Carcano modèle 1891, calibre 6,5 mm. Les Russes sont armés du Mosin de 7,62 mm. Les Américains sont dotés du Krag-Jorgensen, les Japonais du Mourata de 8 mm à magasin tubulaire, déjà ancien, et de l'Arisaka modèle 1897 de 6,5 mm (qui restera en service jusqu'en 1945). Les Anglais ont le Martini-Henry de 7,7 mm à un coup (et donc de ce fait démodé) mais également le fusil à répétition Lee-Netford de 7,7 mm. De leur côté, les fantassins allemands utilisent le tout nouveau Mauser modèle 1898, calibre 7,92 mm, massivement employé lors de la Première Guerre mondiale et qui représente alors la meilleure combinaison arme-cartouche de tout le corps expéditionnaire.
60. À cette époque, toutes les armées occidentales s'efforcent d'adapter les grandes innovations techniques. En témoignent, par exemple, l'intérêt porté à l'aérostation ou encore les expériences visant à utiliser la bicyclette en tant qu'engin tactique destiné à équiper un certain nombre d'unités qui constitueront ainsi une infanterie extrêmement mobile, capable de suivre et donc d'appuyer les régiments de cavalerie.
61. Notamment le canon de 75 mm français modèle 1897, qui surclasse techniquement les pièces étrangères de même catégorie.
62. SILBERMANN (L.), *Souvenirs de campagne*, p. 239.
63. FREY (général), *Français et alliés au Petchili*, p. 466.
64. LOTI (P.), *Les derniers jours de Pékin*, p. 256 et 257.
65. « Journal de l'expédition de Chine (1900-1901) » de François Deloin (ADHL 4° 5739).
66. LEGRAND-GIRARDE (général), *Un quart de siècle au service de la France*, p. 322.
67. LEGRAND-GIRARDE (général), *Un quart de siècle au service de la France*, p. 348 et 349.
68. La « Convention concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre » signée à La Haye le 29 juillet 1899 est en effet ainsi rédigée : « En attendant qu'un code plus complet des lois de la guerre puisse être édicté, les HPC (hautes puissances contractantes) jugent opportun de constater que, dans les cas non compris dans les dispositions réglementaires adoptées par elles, les populations et les belligérants restent sous la sauvegarde et sous l'empire des principes du droit des gens, tels qu'ils résultent des usages établis entre nations civilisées, des lois de l'humanité et des exigences de la conscience publique. » Deux articles de la section III (*De l'autorité militaire sur le territoire de l'État ennemi*) sont dépourvus d'ambiguïté : Art. 46 : « L'honneur et les droits de la famille, la vie des individus et la propriété privée, ainsi que les convictions religieuses et l'exercice des cultes, doivent être respectés. La propriété privée ne peut être confisquée. » Art. 47 : « Le pillage est formellement interdit. » Parfaitement explicites, ces deux articles seront repris sans modification dans la « Convention IV concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre », signée à La Haye le 18 octobre 1907.
69. Ce texte prévoyait notamment, dans son volet militaire, l'installation de troupes pour défendre les légations, le contrôle des communications entre Pékin et la mer, et enfin la mise en place de garnisons étrangères à Tien-Tsin et Shanghai.
70. 450 millions de taëls payables en or en 39 annuités, garantis par les recettes des douanes et des gabelles. Mais le poids réel est bien supérieur : « Compte tenu des intérêts et des taux de conversion, le total s'élève en réalité à plus de 980 millions de taëls. » CHESNEAUX (J.), *Histoire de la Chine*, t. 2, *L'illusoire modernité 1885-1921*, p. 83. Le liang (ou taël) valait 1,2 \$américain en 1887. Or, avec la dépréciation de la monnaie chinoise, fondée sur le monométallisme, par rapport au système mondial s'appuyant sur un bimétallisme or-argent, il ne représente plus que 0,62 \$ américain en 1902.
71. SHD/DAT, 1N12.

72. En septembre 1901, les forces françaises contrôlent essentiellement l'axe Tang-Kou-Pékin, c'est-à-dire les accès à la capitale impériale depuis le golfe du Petchili. Composées initialement de trois régiments d'infanterie, trois batteries d'artillerie, un demi-escadron de cavalerie et une compagnie de génie, elles sont réduites à 3 000 hommes à la fin de cette même année (SHD/DAT, 11 H 45). En 1902, il reste seulement deux régiments d'infanterie (18<sup>e</sup> d'infanterie coloniale et 5<sup>e</sup> de tirailleurs tonkinois) et cinq batteries d'artillerie, auxquels s'ajoutent les unités de soutien et de service nécessaires à cette petite force (SHD/DAT, 1 N 12). Dix ans plus tard, en 1912, le corps d'occupation de Chine, cantonné à Tien-Tsin, est composé seulement du 16<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale, appuyé d'une batterie mixte de campagne et de montagne, disposant d'un détachement de conducteurs et d'un service de parc (*Répartition et emplacement des troupes de l'armée française pour l'année 1912*).

73. SHD/DAT, 11 H 46.

74. *L'illustration*, n° 3 046 du 13 juillet 1901, p. 28. La description se rapporte aux troupes débarquant du paquebot *Mytho* (4<sup>e</sup> bataillon du 61<sup>e</sup> régiment d'infanterie, section d'aérostiers et détachement de 25 marins).

75. SHD/DAT, 11 H 45.

76. Statistiquement, le bilan s'établit ainsi :

- tués, décès consécutifs à des blessures et assassinats : 65 (non compris les 17 marins tués lors de la première phase des opérations),

- accidents, noyades, suicides, insolations : 66,

- maladies diverses (dont 115 décès dus à la fièvre typhoïde et 81 aux dysenteries) : 302.

77. La guerre hispano-américaine (y compris la période de démobilisation) a nécessité l'emploi de 247 000 hommes, tous théâtres d'opérations confondus. Sur ce total, 5 462 sont décédés (soit 2,21 %) dont 379 seulement (0,15 %) du fait des combats, les autres disparitions résultant des maladies ou de causes diverses. ZINN (H.), *Une histoire populaire des États-Unis*, p. 354.

78. LOTI (P.), *Les derniers jours de Pékin*, p. 319.

79. CHESNEAUX (J.), *Histoire de la Chine*, t. 3, *La marche de la Révolution 1921-1949*, p. 205.

## RÉSUMÉS

Pour répondre à la crise née de la guerre des Boxers, un corps expéditionnaire international de 100 000 hommes stationne en Chine, dans la province du Petchili, de l'automne 1900 à l'été 1901. Officiellement destiné à épauler le gouvernement impérial chinois dans le rétablissement de l'ordre, il constitue également un puissant atout dans les négociations entre Pékin et les puissances européenne, russe, américaine et japonaise qui ont envoyé des contingents militaires. Patrouilles, dispersion de bandes armées, contrôle de zone, présence ostensible représentent le quotidien des soldats, dans un cadre marqué par l'absence de commandement unique et la rivalité sous-jacente des États participant à l'expédition. Après la signature du traité de paix avec la Chine, en septembre 1901, l'occupation militaire étrangère diminue fortement. Néanmoins, quoique réduites en nombre, les troupes de diverses nationalités occupent le territoire jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

*Armed intervention in China: an international expeditionary force (1900-1901).* To meet the crisis resulting from the Boxer Rebellion, an international expeditionary force of 100,000 troops was stationed in China in the province of Petchili from autumn 1900 to summer 1901. Officially



intended to assist the Chinese imperial government in restoring order, it was also a powerful asset in negotiations between Beijing and the European powers, Russian, American and Japanese who sent military contingents. Patrols, breaking up of armed bands, control zones, represented the visible presence of soldiers daily in a context marked by the absence of unified command and the underlying rivalry of states participating in the expedition. After the signing of the peace treaty with China in September 1901, foreign military occupation decreased sharply. Although reduced in numbers, the troops of various nationalities, however, occupied the territory until the Second World War.

## INDEX

**Mots-clés** : Chine, corps expéditionnaire

## AUTEUR

### JEAN-FRANÇOIS BRUN

Maître de conférences d'histoire à l'université de Saint-Étienne, il est spécialiste d'histoire économique et militaire. Lieutenant-colonel de réserve, ancien auditeur de l'IHEDN, il a participé à trois reprises aux opérations extérieures au Kosovo.